

Edmonton, le vendredi 5 mai 1989

50¢

Vol. 23 n° 18 - 20 pages

«C'est une victoire pour tout le monde»

- Réal Doucet

à lire en page 3...

Il y a de moins en moins de jeunes au Canada

à lire en page 2...

SOMMAIRE

On fête les bénévoles à Calgary



Toutes les associations étaient invitées à envoyer un de leurs bénévoles accepter le «diplôme de reconnaissance au bénévolat» qui leur était offert. Sur la photo, accompagnés des maîtres de cérémonie, nous reconnaissons des bénévoles de l'école Sainte-Anne. De gauche à droite; Luc Tousignant, Guy Robin, Ludovic Boutot, Fernande Bergeron et Camil Simard.

(Photo Line Martel)

N'oubliez pas la Fête des mères, le 14 mai

Une école canadienne-française...

à lire en page 13...

«Tiens tes rêves», une pièce qui promet

à lire en page 8...

L'édition du Franco-Jeunesse

à lire en pages 9 à 12

Bonjour aux Franco-Albertains de Marie-Reine

Au national...

Trois Canadiens-français reçoivent le certificat du mérite civique

OTTAWA (APF) - Trois francophones de l'extérieur du Québec figurent parmi les 25 récipiendaires du Certificat du mérite civique qui ont été remis à Ottawa dans le cadre de la Semaine nationale de la citoyenneté, en présence du secrétaire d'État, Gerry Weiner.

Créé par le Secrétariat d'État du Canada, ce nouveau prix a pour but d'honorer les citoyens et les citoyennes, de même que les organismes canadiens dont les activités bénévoles ont permis de rehausser la qualité de la vie collective. Les premiers Certificats du mérite civique ont été présentés en juillet 1988.

Marina Simon est décrite dans la documentation remise à la presse, comme une femme qui a joué un rôle important dans la promotion de la culture française et l'éducation en français à Terre-Neuve. Directrice d'une école élémentaire de Cape Saint-George, elle est responsable de l'introduction de la première classe d'immersion en français à Cape Saint-George en 1974. Elle a reçu en 1984 le Prix Roger Champagne décerné à chaque année par la Fédération des francophones en reconnaissance d'une contribution individuelle exceptionnelle à la promotion de la culture française.

Léo Vienneau de Shédiac au Nouveau-Brunswick a reçu le Certificat du mérite civique pour son travail auprès des personnes âgées. À l'âge de 70 ans, il a contribué à établir deux maisons de santé pour les personnes âgées et deux maisons pour les retraités. Il a fondé trois ans plus tard l'École des aînés de l'université Moncton. Âgé de 83 ans, il siège présentement au conseil de l'École des aînés et veille à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

Enfin, Maurice Gauthier de Saint-Boniface au Manitoba a reçu son Certificat pour avoir «contribué à mieux informer et sensibiliser la majorité anglophone de façon à enrichir l'identité canadienne». Décrit comme un ardent défenseur des droits des francophones hors Québec, M. Gauthier fut le fondateur et le premier président de la Société franco-manitobaine.

Il y a de moins en moins de jeunes au Canada

OTTAWA (APF) - On s'en doutait bien un peu, mais voilà que les statistiques viennent le confirmer. La population canadienne vieillit, et la proportion de jeunes de 15 à 24 ans est passée de 20 pour 100 en 1976, à 17 pour 100 en 1986.

Dans une récente publication intitulée «Les jeunes au Canada, 1971 à 1986» Statistique Canada nous apprend qu'il y avait 1.9 million de jeunes de 15 à 19 ans et près de 2.3 millions de jeunes de 20 à 24 ans selon le dernier recensement de 1986.

Preuve que les mentalités évoluent toujours rapidement, les jeunes d'aujourd'hui ont des attitudes différentes de ceux d'il y a dix ans. Ils sont plus enclins à vivre à maison avec leurs parents nous dit Statistique Canada, atteignent un plus haut niveau de scolarité, demeurent célibataires et travaillent à temps partiel. En 1981 par exemple, 70.5 pour 100 des jeunes hommes et 57.9 pour 100 des jeunes femmes vivaient avec leurs parents. Ces chiffres sont passés en 1986 à 73.7 pour 100 chez les jeunes hommes et à 61.6 pour 100 chez les jeunes femmes.

Fait intéressant, ceux de 20 à 24 ans ont plus tendance à fumer, à consommer des boissons alcoolisées et à faire usage de drogues que les jeunes de 15 à 19 ans et la population adulte.

Autre changement significatif dans la société canadienne qui fera certainement des heureux chez les militants de Pro-Vie: en 10 ans, le nombre de naissances vivantes chez les femmes célibataires de 20 à 24 ans a plus que triplé. On parle même d'une augmentation de 24 pour 100. On note aussi une forte augmentation des naissances chez les mères célibataires de 15 à 19 ans. En 1976, les mères étaient célibataires dans le cas de 34 pour 100 des naissances vivantes chez les jeunes de 15 à 19 ans, alors que cette proportion avait atteint 74 pour 100 en 1986.

Enfin, les jeunes ont plus tendance que la population en général à être impliqués dans les homicides, aussi bien en tant que victimes qu'en tant que personnes soupçonnées d'homicide. En 1986, alors que les jeunes représentaient 17 pour 100 de la population totale, ils représentaient 21.7 pour 100 de toutes les victimes d'homicides et 37 pour 100 de toutes les personnes soupçonnées d'homicide.



par YVES LUSIGNAN

IMPÔTS EN SOUFFRANCE: 12 pour 100

Revenu Canada annonce que le taux d'intérêt prescrit pour le impôts en souffrance et les impôts payés en trop a été fixé à 12 pour 100 pour le prochain trimestre. Le taux s'applique également aux cotisations au Régime de pensions du Canada et aux primes d'assurance-chômage non versées. Le taux est ne vigueur du 1er avril au 30 juin 1989.

GARDERIES: ÇA PRESSE DIT L'ACPSGE.

Le gouvernement fédéral doit commencer dès maintenant à mettre sur place un programme national de garde d'enfants, affirme l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. L'association est heureuse que le gouvernement ait annoncé dans le Discours du Trône qu'il avait toujours l'intention d'établir un programme national de garde des enfants, mais demande que des mesures provisoires soient prises dès maintenant pour aider les familles canadiennes. On croit que le gouvernement pourrait dégager certaines sommes d'argent pour créer rapidement des places, et améliorer les congés parentaux.

LES ENTREPRISES SONT INSATISFAITES DU DÉFICIT

Les entreprises canadiennes sont très insatisfaites des efforts déployés par le gouvernement fédéral pour contrôler ses dépenses, révèle un sondage national réalisé par la Chambre de Commerce du Canada réalisé en février 1989 auprès de ses membres. Seulement 9 pour 100 des répondants se sont dits satisfaits du «contrôle des dépenses», alors qu'ils étaient 14 pour 100 en juin dernier à exprimer leur satisfaction. La question de la réduction du déficit vient d'ailleurs en tête des préoccupations des entrepreneurs. Selon eux, l'amélioration de la politique fiscale, l'inflation, le coût des programmes sociaux et les questions environnementales sont, dans l'ordre, les autres dossiers sur lesquels la Chambre de commerce devraient insister dans ses discussions avec le gouvernement.

Ceci dit, les entrepreneurs sont assez optimistes à l'égard de l'économie. En effet, 86 pour 100 sont satisfaits de la politique commerciale du gouvernement, et 88 pour 100 trouve «bon» ou «très bon» l'impact du climat économique sur leur entreprise.

Y aura-t-il une conférence sur les droits des minorités?

OTTAWA (APF) - Il est bien difficile de faire dire au Premier ministre Mulroney s'il y aura ou non une conférence fédérale-provinciale sur les droits linguistiques des minorités. Le député libéral Jean-Robert Gauthier a tenté de savoir en Chambre si le premier ministre allait organiser une telle conférence comme le suggère le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, dans son rapport annuel pour l'année 1988. M. Mulroney n'a pas répondu à la question, et s'est contenté de faire une réflexion sur les droits des minorités.

Le bilinguisme a un nom: Montréal

OTTAWA (APF) - C'est à Montréal et non dans la région d'Ottawa que le bilinguisme est le plus répandu au pays.

Statistique Canada révèle dans une récente publication sur les régions métropolitaines que 48 pour 100 de la population montréalaise était bilingue selon les données du recensement de 1986, comparativement à 42 pour 100 pour la région de Ottawa-Hull. Sudbury dans le nord de l'Ontario se classe troisième à ce chapitre avec 38 pour 100, et Sherbrooke au Québec quatrième, avec 36 pour 100 de sa population bilingue.

Ottawa-Hull est la région métropolitaine qui compte la plus grande proportion de diplômés universitaires avec 18 pour 100. Calgary avec 15 pour 100 et Halifax avec 14 pour 100 ne sont pas trop loin derrière.

C'est à Victoria qu'on retrouve la plus forte proportion de la population âgée de 65 ans et plus avec 18 pour 100, suivie de Sainte-Catherine-Niagara avec 13 pour 100. Calgary est la région métropolitaine la plus jeune avec une population de 65 ans et plus de seulement 7 pour 100.

C'est à Toronto et à Vancouver où existent le plus grand brassage culturel. En 1986, plus du tiers de la population de Toronto, et presque 30 pour 100 de la population de Vanvouver étaient composées d'immigrants.

Enfin, c'est à Toronto et à Ottawa-Hull que les familles des régions métropolitaines touchaient le revenu moyen le plus élevé avec respectivement 46,573 $ et 45,932 $.

La nouvelle journaliste est en poste depuis le 1er mai

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le suspense est terminé. On sait enfin si c'est un ou une journaliste qui travaille au journal LE FRANCO. La direction du journal a fait son choix et c'est Madame Silvie Montier de Saint-Albert qui est en poste depuis le 1er mai.



Silvie Montier

Madame Montier n'est pas inconnue des milieux francophones de la province puisqu'elle a déjà travaillé pour LE FRANCO à la fin des année '70. Sa connaissance de la francophonie albertaine et de la presse francophone hors Québec lui permettra certainement de s'intégrer facilement au système du journal.

Elle donnera une nouvelle dimension au contenu du journal, en couvrant les événements au niveau provincial comme les assemblées annuelles des régionales de l'ACFA provinciale, les conseils généraux de l'ACFA provinciale, etc. Elle surveillera aussi de près les dossiers chauds de la francophonie albertaine comme l'éducation, l'économie, le développement communautaire, la diffusion du produit culturel, etc.

Avec l'arrivée de Madame Montier, la direction du journal a l'intention d'améliorer le réseau provincial de correspondants régionaux afin de mieux répondre à son but de journal communautaire, étant le seul média écrit de la communauté francophone de l'Alberta.

La direction du journal souhaite donc la plus cordiale bienvenue à Madame Montier et lui offre ses meilleurs voeux de succès.

À la 3...

«C'est une victoire pour tout le monde»

- Réal Doucet

par PIERRE BRAULT

FORT MCMURRAY - «C'est une victoire pour tout le monde. Chacun y trouve son compte. On a réussi à obtenir un consensus,» déclarait M. Réal Doucet, parent francophone et vice-président de l'ACFA provinciale, à l'issue de l'assemblée de la Commission scolaire catholique de Fort McMurray, le lundi 24

Durant cette assemblée les commissaires, suite à une présentation remplie d'émotion de la part du commissaire Gary Ouellet, en faveur du programme, ont décidé de mettre sur pied, dès septembre prochain, un programme de français langue première pour les étudiants de la maternelle à la 8e année, si le nombre le permet.

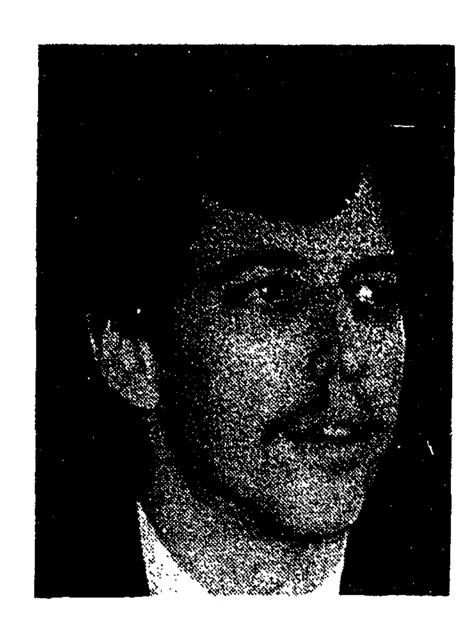
Selon les premières estimations de la Commission scolaire, environ 115 étudiants s'inscriront à ce programme.

Certains parents anglophones, ayant des enfants au programme d'immersion, se demandaient s'il y avait réellement un besoin pour un tel programme de français. Mais, la Commission scolaire semble les avoir convaincus en demandant aux francophones de Fort McMurray, intéressés à un tel programme, d'inscrire leurs enfants avant le 6 mai.

On sait que les parents francophones de la Capitale des sables «butimineux» travaillaient depuis plus d'un an à l'implantation de ce programme qui répondra à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Commission scolaire n'a pas encore décidé où sera donné le programme en question et a rejeté la suggestion des parents francophones d'utiliser une partie de l'école Father Beauregard dans Abasand Heights.

Les parents qui ont des enfants dans le programme d'anglais à l'école Father Beauregard ont exprimé leur inquiétude face à la possibilité



Réal Doucet

que le programme de français soit installé à Father Beauregard prétendant que cette situation pourrait perturber l'éducation de leurs enfants.

On pourrait utiliser le St.John's Junior School dans le centre-ville où on dispense présentement le programme anglais et d'immersion française et une autre suggestion est que l'on utilise un édifice séparé. Ces deux alternatives semblent rencontrer les vues des parents anglophones.

On considère l'école St.John parce qu'il y a du terrain pour y installer des classes portatives et que l'implantation de ce programme de français à cette école aurait aussi moins d'impact sur les programmes existants. Selon la commission scolaire, cette école possède la meilleure bibliothèque et le meilleur système de ressources pédagogiques du programme d'immersion dans le district.

En ce qui concerne le financement de ce programme, les ressources financières locales, provinciales et fédérales seront mises à contribution. On sait que la province a prévu $ 1 million en décembre dernier, pour le programme d'éducation de la minorité de langue officielle, mais on ne sait pas quel montant sera alloué à Fort McMurray.

Dans sa présentation, le commissaire Gary Ouellet déclarait à propos de financement: «Il est difficile de garder le silence et d'ignorer l'état des dépenses pour un tel projet. Mais je ne suis pas d'accord pour que l'on décrive l'éducation comme une dépense. Pour moi, un parent et un commissaire, c'est un investissement. Vous ne pouvez me refuser à moi, ni à personne, ce droit comme Canadien». On sait que M. Ouellet a deux adolescents qui étudient présentement au Collège Mathieu de Gravelbourg en Saskatchewan.

Enfin, c'est une perçée majeure dans le domaine de l'éducation que viennent de faire les francophones de Fort McMurray malgré les longues et nombreuses rencontres, les discussions et même la dissension au sein du groupe. Mais comme le disait si bien Madame Annette Boult: «Tout cela nous a permis de remporter une victoire éclatante, ça en valait la peine».

Les célébrations du 50e anniversaire de l'ONF

MONTRÉAL - L'Office national du film du Canada a cinquante ans. Tout au long de l'année 1989, des célébrations de prestige ont lieu afin de souligner, tant au Canada qu'à l'étranger, ce moment unique dans l'histoire de la cinématographie mondiale. Le commissaire du gouvernement à la cinématographie par intérim, Madame Joan Pennefather, est heureuse de souligner que Son Excellence le Gouverneur général du Canada, Madame Jeanne Sauvé, est la présidente d'honneur des célébrations du 50e anniversaire de l'ONF.

Partout, à travers le monde, des festivals internationaux de films honoreront l'Office national du film par la présentation de rétrospectives spéciales et d'hommages. À ce jour, les festivals de Berlin, Montréal, Toronto, Los Angeles, Nyon, Créteil, Annecy, Cannes, Yorkton, Melbourne, Londres, Vancouver, Chicago, Mannheim ont programmé dans le cadre de leurs activités des hommages à l'ONF.

L'Academy of Motion Picture Arts & Sciences a remis le 29 mars dernier un Oscar honorifique à l'Office national du film pour souligner son rôle actif sur le plan de la cinématographie mondiale depuis cinquante ans. L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision a également honoré l'ONF en lui remettant un Génie le 22 mars 1989. Le Festival de Cannes a par ailleurs inscrit le court métrage anniversaire de l'ONF réalisé par Gilles Carle en présentation extraordinaire.

Le 2 mai dernier dans le cadre de la Journée ONF, l'édifice de l'ONF situé sur le chemin Côte-de-Liesse, à Saint-Laurent, a pris officiellement le nom d'«Édifice Norman McLaren» en l'honneur de celui qui fut, par ses productions, l'un des plus grands ambassadeurs du Canada à l'étranger et l'un des cinéastes les plus respectés de l'ONF. Au cours de cette journée, on a procédé également au dévoilement du timbre commémorant le 50e anniversaire de l'ONF que la Société canadienne des postes mettra en circulation en septembre 1989.



Mon oncle Antoine a été proclamé meilleur métrage canadien de tous les temps par le Festival of Festivals de Toronto en 1986.

En Alberta, l'ONF, en collaboration avec le Musée provincial organisait du 3 au 6 mai des soirées de projection de films produits par l'ONF. On a présenté **Mon oncle Antoine** de Claude Jutra, **Mario** de Jean Beaudin, **Cordélia** également de Jean Beaudin, **Alias: Will James** de Jacques Godbout et **Le Déclin de l'Empire Américain** de Denis Arcand.

Améliorations à l'aéroport municipal d'Oyen

CALGARY - M. Arnold Malone, député de Crowfoot, a annoncé récemment au nom du ministre des Transports, M. Benoit Bouchard, que le gouvernement fédéral accordera une contribution de 190 000 $ pour la réfection de la piste de l'aéroport municipal d'Oyen.

Les travaux comprennent le colmatage des fissures, la réparation de l'infrastructure, le réasphaltage et l'application d'un enduit de scellement sur l'approche de la piste. Les travaux demanderont environ 2 600 tonnes de mélange asphaltique posé à chaud. La piste a 900 m sur 22,5 m.

«Il s'agit d'un important projet visant à améliorer la sécurité à l'aéroport d'Oyen, a déclaré M. Malone. L'aéroport joue un rôle primoridal dans la région, là ville d'Oyen étant quelque peu isolée et éloignée des grands centres de l'Alberta.»

L'aéroport dessert la GRC, les services d'ambulance aériens le ministère provincial des pêches et de la faune, les entrepreneurs, les entreprises pétrolières et les chasseurs. Il est également utilisé pour les vols d'affrètement locaux et les vols récréatifs, l'épandage agricole et pour d'autres fins agricoles. Environ 17 aéronefs légers sont basés à l'aéroport.

Les installations aéroportuaires comprennent les systèmes électriques et d'avitaillement, les voies de circulation les aires de trafic, les hangars, les points d'amarrage, l'aérogare, les routes d'accès, les clôtures, un radiophare non directionnel, des manches à vent et le balisage lumineux. Les services d'entretien des aéronefs et d'arrosage sont assurés par un exploitant sur place.

La ville d'Oyen est située à environ 300 km au sud-est d'Edmonton, près de la frontière Alberta-Saskatchewan.

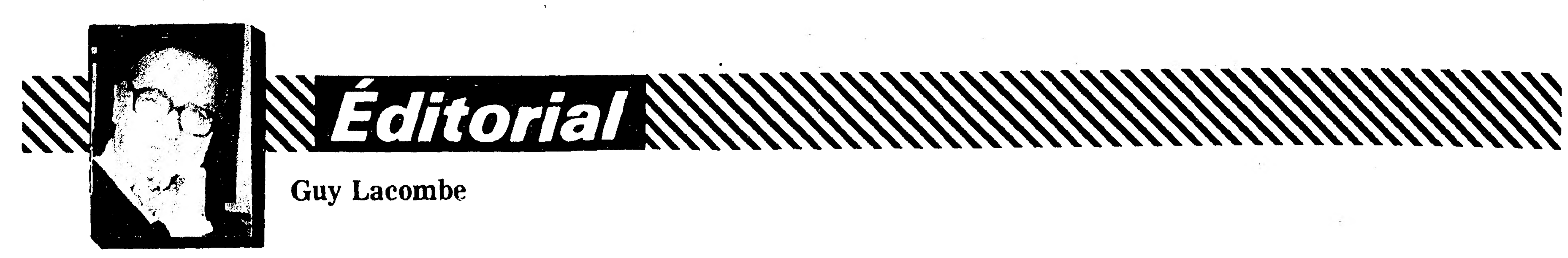
Les fonds sont accordés en vertu du programme d'aide financière de Transports Canada aux aéroports locaux et commerciaux.

L'autoroute électronique

L'Autoroute Électronique s'est terminée en beauté pour deux téléspectateurs albertains. C'est en effet jeudi dernier, lors de la dernière émission de la saison qu'on a connu les noms des gagnants des grands prix. Rita St-Onge de Legal a gagné le grand prix soit un voyage en Suisse pour deux personnes comprenant le logement durant une semaine et, pour voyager à travers ce beau pays, deux laissez-passer sur les chemins de fer nationaux. Et c'est un autre Albertain qui a raflé le deuxième prix: Monsieur Rodrigue Boudreau d'Edmonton remporte le voyage pour deux personnes à Québec.

Au fil des ans l'Autoroute Électronique a fait bien des heureux en distribuant de beaux prix. On se souviendra que Monsieur Lucien Pearson de Girouxville avait remporté le grand prix l'année dernière: un voyage en France sur la Côte d'Azur.

Pour participer aux nombreux concours présentés par l'Autoroute et avoir une chance de gagner un de ces prix, il suffisait de regarder l'émission et de répondre à la question qui était posée à la fin de chaque émission. En Alberta, on a reçu 5 900 réponses au cours de la saison, et à travers le pays on en comptait 16 000.



Guy Lacombe

Le budget de Michael Wilson

Les budgets que présentent les ministres des Finances sont toujours objets de controverse, les uns y trouvant des avantages et les autres y trouvant des désavantages. Ordinairement il y en a qui y gagnent et d'autres qui y perdent. Celui qu'à présenté le ministre Michael Wilson mercredi dernier a ceci de particulier qu'à peu près personne n'y trouve son avantage. Aussi, les critiques n'ont pas cessé de pleuvoir durant les jours qui ont suivi, la plupart venant d'économistes chevronnés qui ont consacré des heures à décortiquer ce difficile document.

Monsieur-tout-le-monde qui est incapable de faire de tels exercices intellectuels n'en a pas moins ses petites idées qui en valent bien d'autres.

Il se dit par exemple qu'un déficit, qu'il soit d'ordre personnel, familial, commercial ou national, est une anomalie qui ne peut se perpétuer indéfiniment. Dans le cas du Canada, un déficit qui dépasse trente milliards de dollars par année est un non-sens et il est du devoir du gouvernement de s'employer à le réduire le plus vite possible, surtout quand on considère que le déficit cumulatif du Canada atteint maintenant 320 milliards de dollars. Et là-dessus il est d'accord avec Michael Wilson.

Mais du même coup, il se pose bien des questions. comment se fait-il qu'on en soit arrivé là? Quand les conservateurs sont arrivés au pouvoir, ils accusaient les libéraux de leur avoir laissé une économie dans un état lamentable. Depuis qu'ils sont là pourtant (septembre 1984), le déficit a tout simplement doublé!

Autre question: comment ce gouvernement conservateur qui avait promis qu'avec sa réforme fiscale la majorité des Canadiens paierait moins d'impôt peut-il faire volte-face d'une façon si indécente à peine quelques mois plus tard et faire précisément le contraire de ce qu'il avait dit? Comment les Canadiens peuvent-ils avoir confiance en un tel gouvernement?

Le Premier Ministre Mulroney lui-même n'avait-il pas assuré sur son honneur durant la campagne électorale, que l'entente du libre-échange ne toucherait pas aux programmes sociaux? Et pourtant voici qu'on met déjà le couteau dans le programme d'assurance-chômage qui se financera dorénavant à même les contributions des employés et des employeurs seulement, bien que le gouvernement soit lui-même souvent le premier responsable du chômage au Canada. Voilà une conséquence évidente de l'entente du libre-échange. Le Canada a maintenant un programme d'assurance-chômage érodé, calqué sur celui des État-Unis.

Par ailleurs, s'il est nécessaire au gouvernement d'augmenter ses revenus, ne serait-il pas nécessaire qu'il coupe tout d'abord dans ses propres dépenses? Fort heureusement, on a sabré dans le projet des sous-marins nucléaires, mais dans l'appareil gouvernemental comme tel, où il y a pourtant beaucoup de «gras», aucune réduction n'a été indiquée.

Le budget de M. Wilson risque fort d'alimenter de façon inquiétante le niveau d'inflation du Canada. Le taux d'augmentation du niveau de vie amènera des hausses de salaire proportionnelles et il y a de bonnes chances pour que dans trois ou quatre ans le déficit n'ait pas diminué alors que la prospérité des années futures sera drôlement hypothéquée.

Avant les élections, l'économie du Canada était si prospère, semble-t-il, qu'on avait des millions de dollars à donner à toutes les régions du Canada, à toutes les classes de citoyens, aux pays en voie de développement, etc. Une fois les élections passées et la majorité confortablement assurée, on avertit les Canadiens qu'on ne peut plus tenir ces promesses-là. Et quelques semaines plus tard, on coupe même dans ce qu'ils ont déjà!

L'ironie, c'est qu'aux prochaines élections, les gens auront oublié toutes ces avanies et seront toute oreille pour entendre de nouveaux mensonges et de nouvelles promesses.

La pensée de la semaine...

Pour venir
à bout des choses,
le premier
pas est de les croire
possibles.
(Joubert)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.

APFHQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Journaliste: Silvie Montier

Correspondant national: Yves Lusignan

Mise en page: Michel Raymond

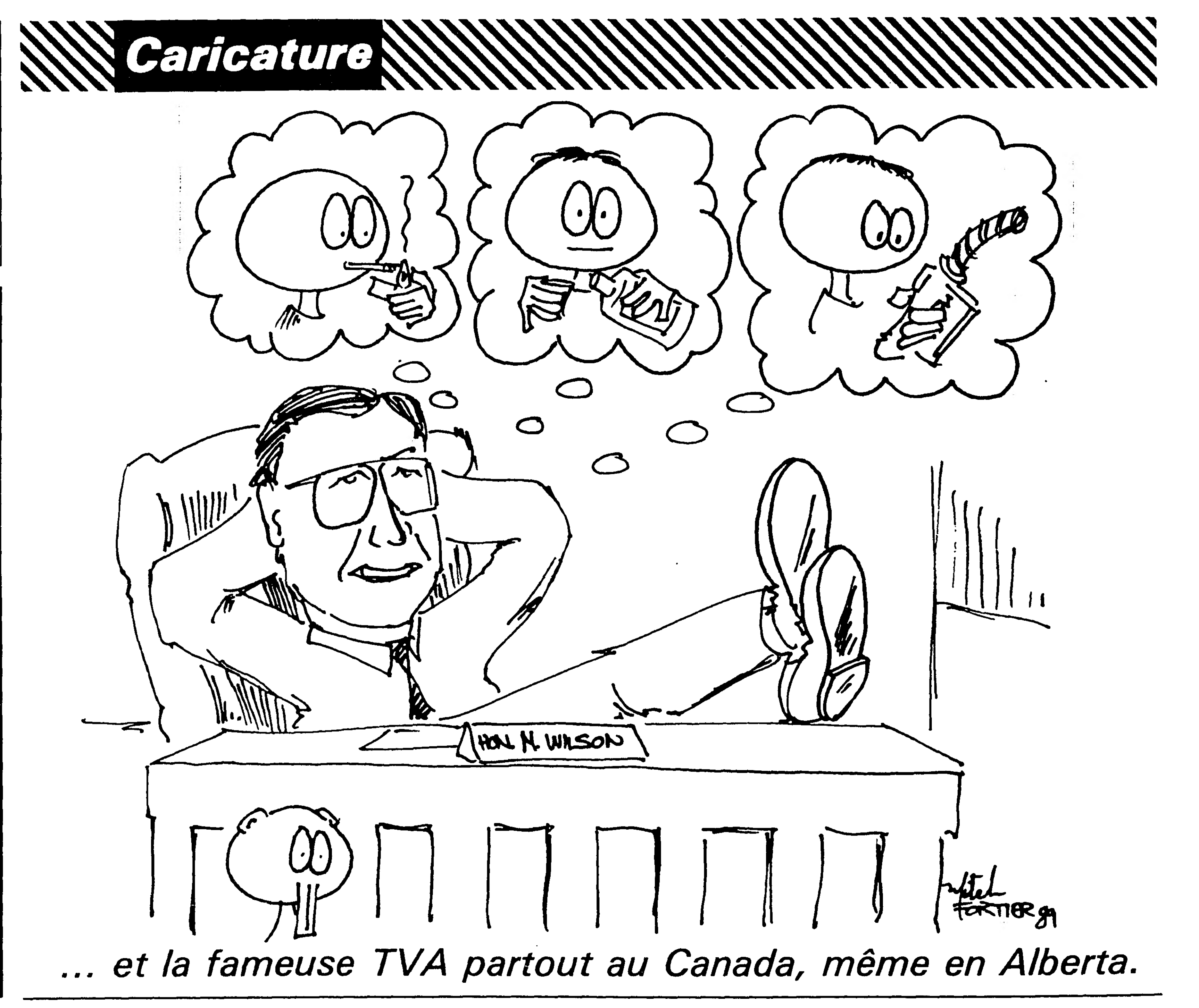
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 466-6681

Abonnement d'un an 15$ Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe · Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta.



... et la fameuse TVA partout au Canada, même en Alberta.

Nouvelles régionales

Le Père Jacques Joly accepte une oeuvre d'art au nom de tous les bénévoles francophones de Calgary

par LINE MARTEL

CALGARY - Le 22 avril dernier, l'Association Canadienne Française de l'Alberta, (A.C.F.A.), régionale de Calgary, avait invité plusieurs associations francophones à se joindre à elle pour souligner l'importance du bénévolat au sein de la communauté et pour remercier les nombreux bénévoles qui y oeuvrent silencieusement chaque année.

Comme le soulignait M. Camil Simard, président, «après 10 ans c'est plutôt difficile d'élire un seul bénévole de l'année et c'est la raison pour laquelle nous demandons au Père Jacques Joly de la paroisse Sainte-Famille d'accepter, au nom de tous les bénévoles, le remerciement que nous offrons». Un remerciement fort original puisqu'il sagissait d'une peinture de M. René Thibault, artiste professionel et francophone de la région. L'oeuvre peut être comtemplée au bureau de l'A.C.F.A. et, on le souhaite, sera un jour suspendue dans une aire publique de l'éventuel centre scolaire communautaire francophone de Calgary.



Le père Jacques Joly montrant fièrement la peinture qui lui a été offerte par l'Association Canadienne-française de l'Alberta.

(Photo Line Martel)

On demanda ensuite au Père Joly d'accepter , en son nom personnel, une seconde oeuvre d'art. Les deux peintures seront identifiées dans un avenir prochain d'une plaque commémorative pour rappeler aux gens dans quelles circonstances elles furent offertes et à quelle occasion.

Un remerciement spécial avait aussi été prévu à l'adresse de nombreux bénévoles qui assurent, bien souvent, la survie de nos associations francophones. En compagnie de Madame Fernande Bergeron, directrice du développement communautaire à l'A.C.F.A. provinciale, les organisateurs et maîtres de cérémonie Messieurs Camil Simard, président, et Guy Robin, vice-président, ont demandé à un bénévole de chaque association représentée, de bien vouloir venir accepter ce «diplôme de reconnaissance au bénévolat» au nom de leur association. Geste de ralliement de la communauté qui fut remarqué et apprécié.

La soirée était très bien organisée et bien orchestrée sous le thème «Les bénévoles, le coeur de notre communauté». Une animation hors pair de l'Animatec d'André Provencher qui a su mettre de l'ambiance et amuser les participants jusqu'à la fin. Il n'y avait pas foule mais toutes les personnes présentes ont su tirer avantage de la situation et se sont toutes bien amusées. Après tout, ils y avaient droit, c'était leur «party»; le «party des bénévoles». L'A.C.F.A. entend bien renouveler l'expérience l'an prochain et à en juger par le plaisir que les bénévoles ont eu il ne serait pas surprenant que l'événement fasse boule de neige...

Raymond Lamoureux nommé agent d'Éducation à Edmonton

par LIONEL RÉMILLARD

BONNYVILLE - «L'homme à toutes les sauces» de Bonnyville quittera la région au cours de l'été pour aller s'installer à Edmonton.

M. Raymond Lamoureux a été nommé agent d'Éducation au bureau régional d'Edmonton, qui dessert les régions II (Edmonton) et III (le nord-est de la province).

M. Lamoureux sera un apport important au ministère de l'Éducation par sa riche expérience, sa personnalité et ses fermes convictions d'éducateur averti, catholique et francophone.

Il est né à McLennan sur la ferme parternelle, a fréquenté l'école Providence de sa paroisse. Soulignons que son père a été l'un des commissaires fondateurs de la commission scolaire de l'endroit. À la suite de ses études universitaires en français et en biologie, muni d'un brevet d'enseignement, en 1964, M. Lamoureux est revenu à McLennan enseigner à l'élémentaire.

De 1966 à 1974, il a été directeur de l'école Providence et a enseigné les sciences et les mathématiques au secondaire. On le retrouve ensuite comme directeur général pour les commissions scolaires catholiques de Spirit River, Falher, Valleyview, McLennan et High Prairie. Sa contribution à l'éducation est importante. Sous sa direction et son initiative, les programmes de français, d'immersion française et d'enseignement spécialisé de catéchèse ont été mis sur pied pour



Raymond Lamoureux

autres qui suivent, il se devait de se rapprocher de la Faculté Saint-Jean».

La communauté scolaire de Bonnyville regrettera le dynamisme et le leadership de M. Lamoureux. De plus, la communauté de Bonnyville regrettera l'implication de la famille dans une foule de domaines dont Madame Lamoureux, qui travaillait comme infirmière à l'hôpital Saint-Louis.

le plus grand bien des jeunes de Smoky River. Lors de l'ouverture de l'école Héritage à Jean-Côté, M. Sasseville, un pionnier de la région, a souligné spécialement l'engagement, l'appui et le travail de M. Raymond Lamoureux «pour l'avancement des siens dans la région».

Depuis 1981, M. Lamoureux, son épouse Hélène et leurs six enfants demeurent à Bonnyville. Pendant quatre ans il a été le coordonnateur des projets spéciaux pour le Conseil des écoles catholiques du Lakeland et depuis 1985, il est le directeur de l'école élémentaire Notre-Dame.

«Le bonheur des uns, fait le malheur des autres», commentait M. Jean-Claude Lajoie, commissaire des écoles catholiques de Bonnyville. «L'apport de Raymond à la vie communautaire, paroissiale et scolaire de Bonnyville a été énorme et son départ est un dur coup pour notre système. Il a besoin de se mesurer à d'autres défis dignes de sa compétence et de plus, avec trois enfants à l'université en septembre prochain et trois

250 logements: un projet qui, cette fois, s'avère plus prometteur

par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Après quelques années d'attente, le projet proposé par les Chevaliers de Colomb, (Conseil de Saint-Albert), en vue de la construction d'une maison pour personnes âgées, revient à la surface.

De fait, au lancement de la vente de la «maison du rêve» en décembre 1986, qui s'est terminée en octobre 1987, les C. de C. projetaient, grâce aux profits de cette vente, d'aborder une étude de rentabilité, pour la construction de la dite maison. Hors, les profits obtenus ne rencontrèrent pas l'objectif que les C. de C. avaient fixé.

Comme entendu au préalable, la somme de 43,670 $ (soit la moitié des recettes) a été versée à la paroisse Sainte-Famille de Saint-Albert, afin d'aider à la construction de son église. À date, les fondations de la dite église, ne sont pas encore commencées.

Selon les derniers plans, la maison (pour personnes âgées) cette fois, sera située dans la côte à l'est des propriétés des Oblats et à l'ouest du Salon mortuaire, Connelly-McKinley. Le terrain sera fourni par les Oblats.

Composée de trois ou quatre étages, l'enceinte de cette propriété aura 250 unités de logements à une ou deux chambres à coucher, selon le désir des locataires. Chaque unité aura donc, une cuisinette, un salon, une ou deux chambres à coucher et une salle de bain. L'unité à une chambre à coucher mesurera environ 650 pieds carrés, tandis que celle à deux chambres sera de plus de 1 000 pieds carrés.

On y trouvera également un stationnement sous-terrain, pouvant contenir 300 autos.

Une cafétéria et une salle communautaire pourront accueillir 500 personnes, grâce à des portes s'ouvrant entre la chapelle et la salle communautaire.

Le tout abritera aussi, une chapelle où 240 personnes pourront y prendre place. Cette dernière sera aménagée en l'honneur du Frère Antoine, o.m.i.

Les pourparlers qui eurent lieu antérieurement avec les institutions gouvernementales et bancaires, s'engageront donc à nouveau, avec cette fois, plus de crédibilité à l'appui, puisque s'il faut en croire les rumeurs, un grand nombre de personnes ont déjà fait connaître leur intention de louer un appartement dans ce complexe. Saint-Albert et la région, a besoin d'une maison de ce genre

Selon M. Jean-Guy Bélanger, l'un des promoteurs de ce projet «Plus nous aurons de signatures, plus tôt le projet ira de l'avant». S'il faut construire 350 unités au lieu de 250, nous le ferons», a-t-il ajouté.

Spécifions en terminant que ce projet s'adresse aux personnes de cinquante ans et plus.



BOURSES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES POUR ÉTUDIER EN FRANÇAIS

Chaque année le Secrétariat d'État du Canada accorde par l'entremise du ministère des Études supérieures de l'Alberta un certain nombre de bourses pour les étudiants qui complètent leur 12e année et les étudiants qui sont déjà inscrits à l'université ou dans un collège communautaire et qui veulent continuer leurs études entièrement ou partiellement en français.

Ces bourses d'une valeur de 1 000 $ par année sont accordées aux étudiants qui s'incrivent à au moins trois demi-cours offerts en français à chaque semestre pendant l'année.

La seule institution en Alberta où les étudiants peuvent s'inscrire pour pouvoir obtenir cette bourse est la Faculté Saint-Jean à Edmonton.

Par contre les étudiants qui veulent étudier en français ailleurs au Canada et bénéfier de cette bourse doivent s'inscrire à l'une des institutions francophones ou bilingues suivantes:

Saskatchewan	- Centre d'études bilingues, Université de Régina
Manitoba	- Collège Universitaire de Saint-Boniface
Ontario	- Université Laurentienne, Sudbury
	- Université d'Ottawa, Ottawa
	- Collège Glendon, Université York, Toronto
	- Université Saint-Paul, Ottawa
	- Collège de Hearst, Hearst
	- Collège dominicain de philosophie et de théologie, Ottawa
	- Collège Algonquin, Ottawa
Québec	- Université Laval, Québec
	- Université McGill, Montréal
	- Université de Montréal, Montréal
	- Université du Québec à Trois-Rivières
	- Université du Québec à Chicoutimi
	- Université du Québec à Hull
	- Université du Québec à Montréal
	- Université du Québec à Rimouski
	- Université de Sherbrooke
Nouveau-Brunswick	- Université de Moncton, Moncton
Nouvelle-Écosse	- Université Sainte-Anne, Pointe de l'Église

Les étudiants qui veulent étudier à l'extérieur de l'Alberta peuvent aussi recevoir une allocation de voyage de 200 $ par semestre.

Les formulaires de demande pour ces bourses peuvent être obtenus en s'adressant au directeur ou au conseiller en orientation de l'école secondaire que fréquente l'étudiant ou au responsable des bourses dans une institution postsecondaire. Si pour une raison ou une autre ils ne sont pas disponibles on peut écrire à:

Madame France Guy-Sénéchal
Programme des langues officielles
Alberta Advanced Education
9e étage, Devonian Building
11160 Avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5K 0L3
ou composer le 427-5538

Les dates limites pour soumettre une demande à ce programme de bourses pour l'année académique 1989-1990 sont **le 17 juillet 1989** pour les étudiants qui désirent étudier à l'extérieur de l'Alberta et **le 18 septembre, 1989** pour les étudiants qui veulent s'inscrire à la Faculté Saint-Jean à Edmonton.

Les adresses complètes des institutions mentionnées plus haut sont normalement disponibles à l'institution que l'étudiant fréquente présentement. On peut aussi s'adresser au Bureau de l'Éducation à l'A.C.F.A. provinciale à Edmonton (466-1680).



LA PEUR DU SUCCÈS
DÉVELOPPER MON POUVOIR PERSONNEL

Conférencière: Christiane Côté, psycholoque diplômée de l'Université Laval

Date: le samedi 13 mai 1989

Lieu: Faculté Saint-Jean, 8406, 91e rue

Horaire:
- 13h00 - conférence, ateliers et plénière
- 16h30 - vin et fromage avec la conférencière
- 19h00 - Cocktail (Boîte à Popicos)
- 19h30 - souper spectacle avec...
  - Josée Lajoie et les «monologuistes»
  - Thérèse Dallaire, Adèle Fontaine
  - et Doris-Michel Montpetit

Prix:
Toutes les activités 15 $
L'après-midi seulement 10 $
La soirée seulement 10 $

Un service gratuit de garderie sera disponible de 13h00 à 16h30.

Pour vous inscrire appelez au 469-4401

La date limite pour les inscriptions est le 11 mai.

TOUS ET TOUTES SONT LES BIENVENU(ES).

Un projet du Comité Femmes de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton et de l'Éducation permanente.





Musicalement vôtre

par Yvan Brunet

Roberto Medile «Je pense à vous» Sélect PGC-908.
Roberto Medile est un chanteur de romances qui nous arrive avec un album totalement simpatico. Il s'agit d'un tout premier microsillon tout en nuance sur lequel notre charmeur italien propose dix mélodies uniques, faisant tantôt appel à la tendresse pure et simple des mots et tantôt à des rythmes entraînants. Élaboré avec l'heureuse complicité de ses amis Sylvain Lelièvre, Lambert et Guy Rhéaume à la réalisation et aux arrangements, cet album se veut un reflet juste de Roberto Medile. D'intérêt particulier ici: «Je pense à vous» (premier 45 tours), «Il Tricheco In Alaska» (la version italienne de «La complainte du phoque en Alaska» de Beau Dommage) et «Ce n'est qu'une chanson madame» de la plume de Sylvain Lelièvre. Un bon achat.

Son Caribe «Que Viva La Fiesta» Trans-Canada/Caravage TCD-8901.
Palette de la musique dansante sud-américaine des années 50 et 60, cet album est surtout la révélation d'une nouvelle formation qui se nomme tout simplement Son Caribe. Les orchestrations ont un certain coup de vieux et les parties vocales sont incompréhensibles, mais malgré tout l'ensemble déborde d'énergie, de soleil et d'enthousiasme avec un petit côté emprunté. On prend plaisir à faire tourner: «La Bamba», «El Coquero», «Soy Apache» et «Guantanamera». On verse du soleil de plage en plage.

Foreigner, Billy Ocean, etc. «The Love Album» Quality QRSP-1080.
Cette nouvelle compilation de la maison de disques Quality a pour but de ranimer de bons souvenirs nostalgiques de années 1979 à 1985: «I Want To Know What Love Is» de Foreigner, «Sea Of Love» des Honeydrippers, «Suddenly» de Billy Ocean, «Smooth Operator» de Sade, «The Winner Takes All» du groupe défunt Abba, etc. Cocktail de rock et de soul music.

George Strait «Beyond The Blue Neon» MCA 42266.
Country terreux et Texas swing à la Bob Wills à la fois, «Beyond The Blue Neon», produit par Jimmy Bowen (Reba McEntire) se veut une suite logique à «If You Ain't Lovin You Ain't Livin» de l'année dernière. Charmeur, troublant et piquant, George Strait sait être tout cela à la fois, passant de la ballade la plus romantique «Baby's Gotten Good At Goodbye» (premier 45 tours) au country-swing le plus rapide «Ace In The Hole» (à la Bob Wills d'antan). Un très bon achat pour qui a évolué des dernières années avec la musique nashvillienne de Gentleman George.

The Lilac «The Lilac Time» Polygram/Fontana 836-744-1.
Cette nouvelle formation d'outremer avec Stephen Duffy (voix et guitare), Nick Duffy (violon et accordéon), Michael Giri (batterie), et Michael Weston (clavier) se spécialise dans le folklore comme à l'époque inoubliable de Simon & Garfunkel. Tous les titres portent la signature de Stephen Duffy. À souligner ici en particulier: «Return To Yesterday» (premier 45 tours), «Black Velvet» et «Rockland» (le nom d'une institution new yorkaise pour les cas mentaux). Frais, subtil et vivifiant.

Exposition de livres organisée par l'ACFA Centralta

par ANDRÉ PROVENCHER

LEGAL - Deux fois par année, le Carrefour de Legal se déplace à Saint-Albert et à Westlock afin de promouvoir et mettre en évidence le produit culturel français. Une autre exposition vient de se terminer avec succès grâce au dévouement de Mme Lucienne Montpetit qui, avec l'aide de bénévoles, ont vendus livres, cassettes et disques français à travers la régionale. L'exposition à l'école d'immersion de Westlock a été la plus grande surprise. Les parents de cette région ont très bien répondu aux besoins des jeunes à se procurer du matériel francophone. La prochaine exposition du Carrefour de la régionale aura lieu l'automne prochain et donnera l'occasion au public de se procurer du matériel français pour donner en cadeaux à Noël.

À partir du 17 avril le Carrefour de Legal offre des vidéos françaises pour enfants et adultes. Si vous désirez plus de renseignements concernant les produits et les services offerts par le Carrefour de Legal, n'hésitez pas à communiquer avec Lucienne au nouveau numéro de téléphone du Carrefour 961-3656 du mardi au vendredi de 9h00 à 13h00. Les heures d'ouverture du Carrefour sont de 9h00 à 17h00 du mardi au vendredi.

LE FRANCO ... Tout un numéro

Arts et spectacles

«Tiens tes rêves», une pièce qui promet

par LINE MARTEL

CALGARY - «La sexualité chez les jeunes», un sujet bien d'actualité et comme le souligne M. Gérard Guénette, directeur artistique de la Société de théâtre de Calgary, «qui devrait intéresser tous les groupes d'âges». Même si la pièce a été écrite par des jeunes pour des jeunes, il n'en reste pas moins que c'est une période de la vie que nous avons tous vécus (les plus vieux), et à laquelle se rattachent au moins quelques souvenirs.

Malheureusement, un sujet aussi actuel et épineux soulève aussi beaucoup de controverse. Mais M. Guénette croit que les jeunes sont des personnes profondément sensées et qu'ils doivent être éduqués à ce sujet plus que n'importe qui. Il déplore le fait que déjà trop de jeunes ont appris au détriment de leur santé.

Les jeunes acteurs, interrogés sur le sujet, ont avoué avoir tiré une leçon de la pièce; «sur le mensonge» a-t-on répondu. M. Guénette croit que la pièce soulèvera définitivement de bonnes conversations entre les parents et leurs enfants qui y assisteront ensemble. Il ajoute que c'est une pièce très bien écrite (elle a d'ailleurs fait l'objet du prix de la meilleure production jeunes publics en 86 - 87) et qu'elle se veut d'abord à caractère éducatif. Elle aborde avec beaucoup de sensibilité, de délicatesse et de façon très humoristique un problème très contemporain.

La pièce sera offerte au grand public les 12, 13 et 14 mai prochain.

Le directeur artistique Gérard Guénette entouré de la troupe d'acteurs de la pièce «Tiens tes rêves». À ses côtés Lise Prévost et, à l'avant, de gauche à droite; Gengoult Salat, Virginie Costa et Patric Magnan, tous trois de l'école Sainte-Anne.

(Photo Line Martel)

Crystal Plamondon

CRYSTAL PLAMONDON:

«Country-Rock» rafraichissant

par RONALD TREMBLAY

(Ceci est le premier de 4 profils mettant en vedette les finalistes du 1er Gala provincial de la Chanson française de l'Alberta, qui aura lieu à la Faculté Saint-Jean à Edmonton, le 10 juin prochain).

De souche définitivement «country», Crystal Plamondon s'affirme lentement mais sûrement comme étant une chanteuse qui veut s'imposer dans le domaine de la musique populaire.

Née à Plamondon, petite communauté francophone située près de Lac La Biche, elle commence à chanter vers l'âge de 7 ans. Six ans plus tard, on peut la retrouver à différents événements culturels et sociaux, le plus souvent avec un groupe d'accompagnement.

Le grand public albertain a pu la voir une première fois à l'émission télévisée «ARTISTES DE CHEZ-NOUS» au mois de mars 1988. Elle a aussi participé à l'émission «THE TOMMY HUNTER SHOW» en octobre dernier. Elle réalisait un premier 45 tours le mois suivant (Pauvre gars) dont le style s'apparente quelque peu au «Cajun». Depuis la sortie de ce disque, Crystal a tenté de rendre son style plus accessible au grand public, interprétant des chansons dans les deux langues officielles, allant avec facilité du rock au «country» en passant par le folk.

Crystal Plamondon possède une grande expérience de la scène et ceci devrait être un précieux atout lors de sa présentation le 10 juin prochain.

Le premier GALA PROVINCIAL DE LA CHANSON FRANÇAISE sera retransmis sur les ondes de CHFA à compter de 11h00 le 24 juin.

(La semaine prochaine, nous parlerons d'un auteur-compositeur originaire de l'Ontario qui marie avec succès le théâtre et la chanson).



La dernière édition du FRANCO-JEUNESSE pour cette année Le 9 juin 1989

Échange d'étudiants de l'école Glenmary à Peace River et de la polyvalente de la Baie au Québec

PEACE RIVER - Du 8 au 14 mai, les élèves de 9ième année en immersion et en langue seconde de l'école Glenmary à Peace River, accueilleront 25 élèves du Québec. En effet il s'agit d'un échange interculturel entre l'Alberta et le Québec.

Depuis 8 mois, les élèves du Glenmary travaillent très fort à la réalisation de ce projet. Comme un tel projet est onéreux, plusieurs moyens de financement ont été organisés dont la vente de hot-dogs et de beignes, un tirage, etc. afin de défrayer le coût des différentes activités lors de la visite des jeunes québécois. Les élèves se sont donc donnés la main et retroussés les manches afin de trouver les fonds nécessaires en vue de leur offrir un séjour agréable. Il va sans dire que leurs parents leur ont donné un bon «coup de main» en préparant un succulent repas au «chili». Mais un tel projet n'aurait pu se réaliser sans la collaboration d'Hospitalité-Canada, qui assume les frais de transport.

Ainsi les Québécois bénéficieront de ce travail et profiteront de leur séjour en visitant plusieurs sites dont: Dunvegan (site historique), le collège d'agriculture de Fairview, l'usine Shell, la ferme Lavoie et fils, le musée de Girouxville, le moulin à scie de Boucher Brothers, un apiculteur et ils auront la possibilité de prendre contact avec d'autres cultures tels que les Hutterites et les Autochtones du coin.

Du 28 mai au 4 juin, les 25 jeunes albertains se verront récompensés de leur laborieux travail en s'envolant à destination du Québec. À leur tour les élèves de la polyvalente de la Baie, leur feront connaître la vie économique, politique, géographique et culturelle de leur belle province et celle de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi ces Albertains pourront vivre en milieu francophone majoritaire pendant toute une semaine.

Suzanne Duval et Marc Labbé (les 2 professeurs organisateurs du projet à Glenmary) prévoient répéter cet échange l'an prochain. Ils croient que ce genre d'activité facilite l'atteinte des objectifs des nouveaux programmes en français et en étude sociale. Leurs étudiants ont dû correspondre d'abord par écrit, monter une vidéo et aussi étudier la vie économique, politique et culturelle des deux provinces et tout ceci en français.

Les murs vibrent à l'école Sainte-Anne

par LUC TOUSIGNANT

CALGARY - Les murs de l'école Sainte-Anne de Calgary ont vibré le lundi 17 avril 1989. Ce n'est cependant pas un tremblement de terre qui a causé ces vibrations mais plutôt le passage de la fanfare de la Gendarmerie Royale du Canada dans le gymnase de l'école.

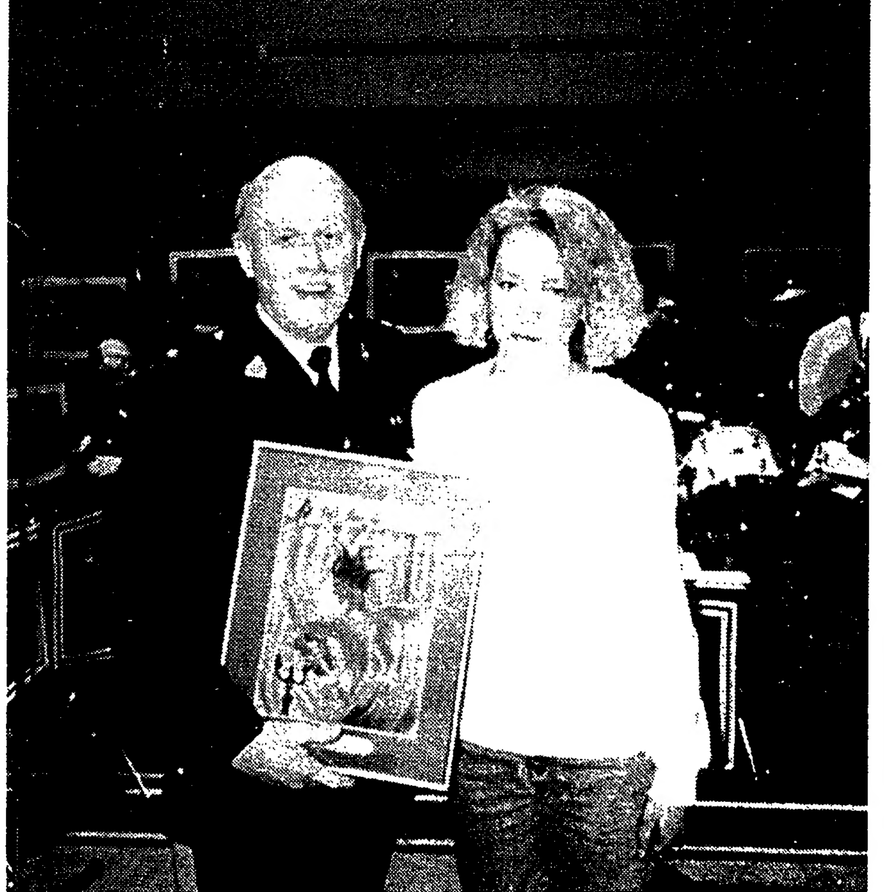
La fanfare de la G.R.C. a en effet terminé sa tournée albertaine à l'école Sainte-Anne avant de s'envoler pour Ottawa en après-midi. Tous les élèves de l'école ont pu assister à un des deux spectacles présentés par les 31 gendarmes qui grâce à leurs habits rouges et noirs, aux instruments et aux notes de musiques qui en sortaient, en ont épaté plus d'un.

À la fin du spectacle, une peinture-souvenir réalisée par Ginnie Costa, une étudiante de dixième année, fut remise au directeur de la fanfare M. Charlie Hendricks.

Merci donc à M. André Gauthier, instigateur du projet, qui nous a permis d'offrir à nos jeunes un véritable spectacle de qualité.



De g. à d.: Le caporal David McKay de la GRC de Calgary, Thérèse Cameron, directrice de l'école Sainte-Anne, l'inspecteur André Gauthier, de la GRC à Calgary et le gendarme George Green de la GRC à Calgary.



Ginnie Costa, étudiante en 10e année à l'école Sainte-Anne de Calgary a remis une peinture qu'elle a réalisé à M. Charlie Hendricks, directeur musical de la fanfare de la GRC, à l'occasion du passage de cette formation musicale à l'école.

La foire de science annuelle à l'école Sainte-Anne: un succès

par LUC TOUSIGNANT

CALGARY - Jeudi le 13 avril dernier, se déroulait à l'école Sainte-Anne de Calgary la Foire de science annuelle. Les élèves de la quatre à la neuvième année y ont participer et présenté pas moins de 76 projets.

L'équipe des juges qui avait à décider des 3 meilleurs projets par niveau n'ont pas eu la tâche facile. Ils ont cependant dû arrêter leur choix sur certains projets dont voici la liste des gagnants: **4e année:** 1er: Dany Rioux et Pascal-Étienne Gignac-Duguay, 2e: Shanley Brooks, 3e: Tara McKenzie, **5e année:** 1er: Denis Simard et Pascal Lanthier, 2e: Vanessa Hanneson et Geneviève Bruchet, 3e: Jean-François Voyer et Danny Brodeur, **6e année:** 1ères: Mélanie St-Jacques et Mélissa Giannangello, 2e: Diane Leung, 3e: Robert Savoie et Simon Martel, **7e année:** 1ères: Pascale Launière et Anna Marinaro, 2e: Dominique Stewart et Denise Hamelin, 3e: Julien Gagné et Rémi Fournier, **8e année:** 1er: Vincent Gratton, 2e: Michelle Savoie, 3e: Martin Brodeur et Stephen Wiltshire, **9e année:** 1ères: Tess Yoder et Sophie Gaudreault, 2e: Jean-François Gratton, 3e: Martin Boileau et Corinna Compton.

Un prix spécial a été également décerné à l'étudiant qui avait la meilleure présentation et une très bonne qualité de français. C'est donc Vincent Gratton (8e année) avec son

(suite à la page 10)

Thérèse Cameron, directrice de l'école Sainte-Anne de Calgary, remet à Vincent Gratton une paire de billets de hockey pour une partie des séries éliminatoires des Flames, dans le cadre de la foire de science, pour la meilleure présentation et la qualité du français.

La foire

(suite de la page 9)

projet: «LES ILLUSIONS D'OPTIQUE» qui s'est vu remettre une paire de billets pour assister à la première joute de hockey des Flames de Calgary contre Les Kings de Los Angeles.

Félicitations à tous nos participants et merci à tous ceux qui se sont déplacés pour venir voir le travail minutieux de nos jeunes scientifiques francophones.



Les juges n'ont pas eu la tâche facile dans le choix des gagnants lors de la foire de science à l'école Sainte-Anne de Calgary. Cela démontre bien la qualité et la précision des présentations des étudiants.



Voici les gagnants de 9e année avec Marc Renaud, directeur-adjoint. De g. à d.: Tess Yoder et Sophie Gaudreault, 1er prix, Jean-François Gratton, 2e prix et à l'avant, Corinna Compton et Martin Boileau, 3e prix.

Chronique du professeur Hébert Luée

Le dernier problème que le professeur Hébert Luée vous avait proposé lui a causé toute une surprise! D'abord, il s'est glissé une petite erreur dans l'indice 8 du problème et cela a changé les données que le professeur avait empruntées à son collègue Jacques Myette. Ensuite, le professeur a été éberlué par la réponse de Jennifer McBride qui lui disait que toutes les choses vivantes boivent de l'eau et que le zèbre appartient aux plaines d'Afrique. Le professeur en rit encore!! De plus, il a reçu une réponse qui venait de l'Ontario et qui lui a été envoyée par Joëlle Perras, une fille de 5e année. Imaginez tout le voyage que Le Franco a fait pour aller à l'est du pays!

Le professeur est vraiment éberlué de compter tant d'élèves qui participent à sa chronique. Il vous remercie de le faire et vous encourage à continuer... Il lit chacune de vos réponses. Voici un tableau montrant les solutions du dernier problème.

MAISON	JAUNE	BLEUE	ROUGE	BLANCHE	VERTE
NATIONALITÉ	NORVÉGIEN	UKRAINIEN	ANGLAIS	ESPAGNOL	JAPONAIS
PROFESSION	DIPLOMATE	MÉDECIN	SCULPTEUR	VIOLONISTE	ACROBATE
ANIMAL	RENARD	CHEVAL	ESCARGOTS	CHIEN	ZÈBRE
BOISSON	LAIT	THÉ	EAU	JUS D'ORANGE	CAFÉ

Les réponses étaient donc:
1. L'anglais boit de l'eau
2. Le zèbre appartient au Japonais

Le professeur a dû tirer au sort parmi les 140 billets qu'il a reçus. Voici le nom des personnes chanceuses:

1 - Tara Steinbring
Classe de 5e année de Mme Roberts
Barrhead Elementary School
Barrhead

2 - Gay Damian
Classe de 6e année de Allen Kenny
École Richard Secord
Edmonton

3 - Jean Paul Hinse
Classe de 5e année de M. Pelletier
École J.E. Lapointe
Beaumont

4 - Joey Bastien
Classe de 3e année de Mme Despins
École Routhier
Falher

5 - Chris Manners
Classe de 4e année de Mme Inglis
École Father Jan
Saint-Albert

6 - Patrick Gill
Classe de 3e année de Mme Charrois
École Maurice-Lavallée
Edmonton

Si vous voulez continuer d'éberluer ce professeur pas ordinaire, envoyez-lui vos réponses. Il sera éberlué de vous lire. Voici le défi d'aujourd'hui:

Quel est le plus grand nombre de carrés que tu peux faire en utilisant exactement 10 pailles d'égale grandeur?

Concours du mois

Donne correctement la réponse au problème du Professeur Hébert Luée avant le 26 mai 1989 et tu auras la chance de gagner l'un des livres en français.

Professeur Hébert Luée
LE FRANCO
8923 - 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Ma réponse est: ____________________

NOM et PRÉNOM: ____________________

âge: __________ **classe:** __________

École: ____________________

Adresse: ____________________

____

____

Nom du professeur: ____________________

Monsieur Bricole

Le mois de mai annonce le retour des petits oiseaux. C'est aussi l'occasion de dire à ta maman que tu l'aimes. Je te propose un bricolage qui va te permettre de célébrer ces deux événements.

Matériel:

- papier à dessin de différentes couleurs
- un crayon
- des ciseaux
- de la colle
- une aiguille
- du fil
- des fleurs séchées ou des fleurs que tu auras dessinées
- des petits cure-pipes

Procédure:

1. Trace un coeur suivant le modèle et découpe le.
2. Trace l'oiseau suivant le modèle. Fais une entaille dans le corps en suivant les pointillés.
3. Pour former les ailes, prends une feuille de papier d'environ 12 à 15 cm de côté. Plie-la en accordéon. Fais des plis de 1 cm.
4. Plie l'accordéon en deux. Glisse la dans l'entaille du corps de l'oiseau. Colle les deux côtés pour faire un éventail.
5. Découpe deux yeux ronds. Colle-les de chaque côté de la tête de l'oiseau.
6. À l'aide du fil et de l'aiguille, suspends ton oiseau à l'intérieur du coeur.

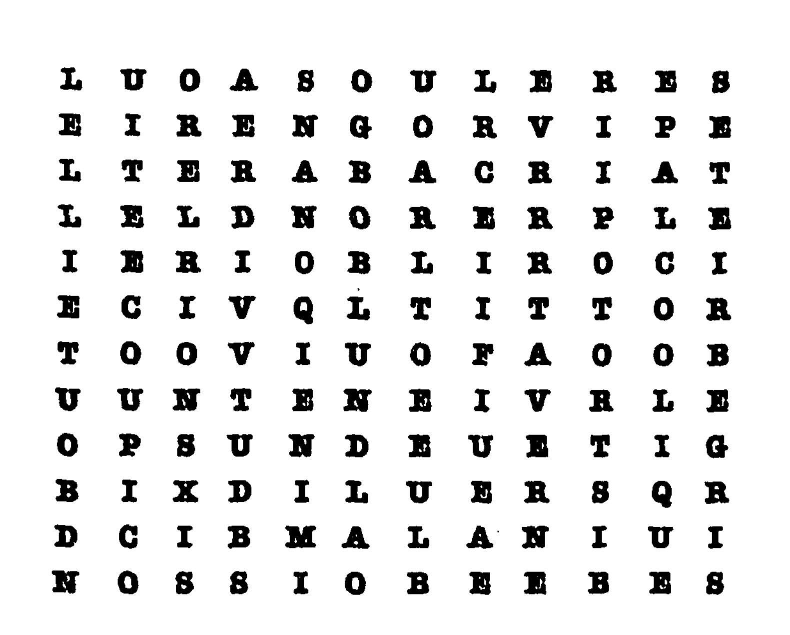
Tu peux faire d'autres mobiles en collant des fleurs séchées ou des fleurs que tu auras dessinées entre deux coeurs que tu colleras ensemble.

MOT DE 4 LETTRES
Alcool

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

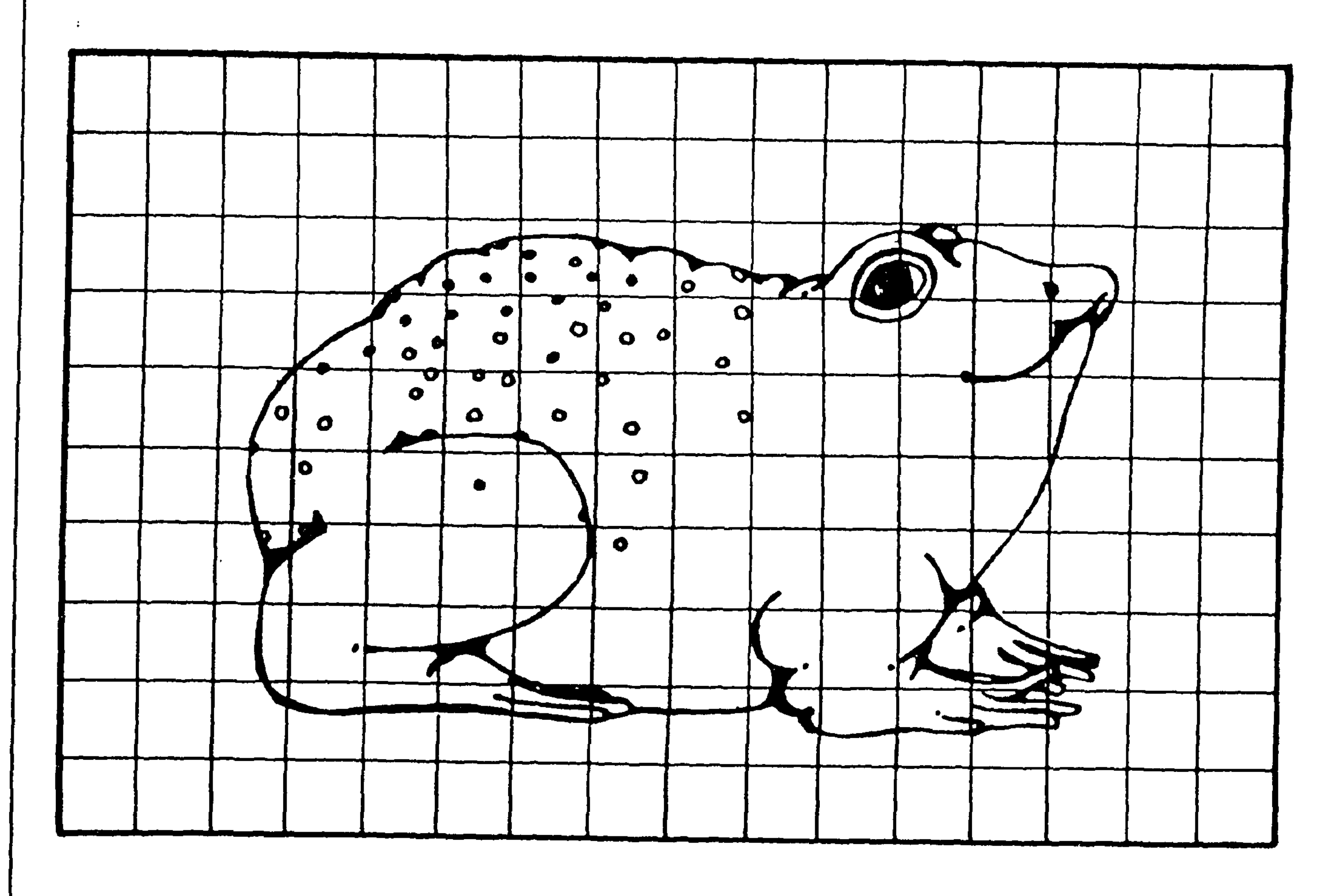
A
Alambic
Alcoolique
B
Bistrot
Boire
Boisson
Bouteille
C
Cabaret
Coup
D
Diluer
Distillerie
E
Eau-de-vie
Ebriété
Enivré
G
Gris
I
Ivrognerie
L
Liqueur
N
Noir (2)
P
Pot
R
Rond
S
Saoul
Souler
Spiritueux
T
Taverne

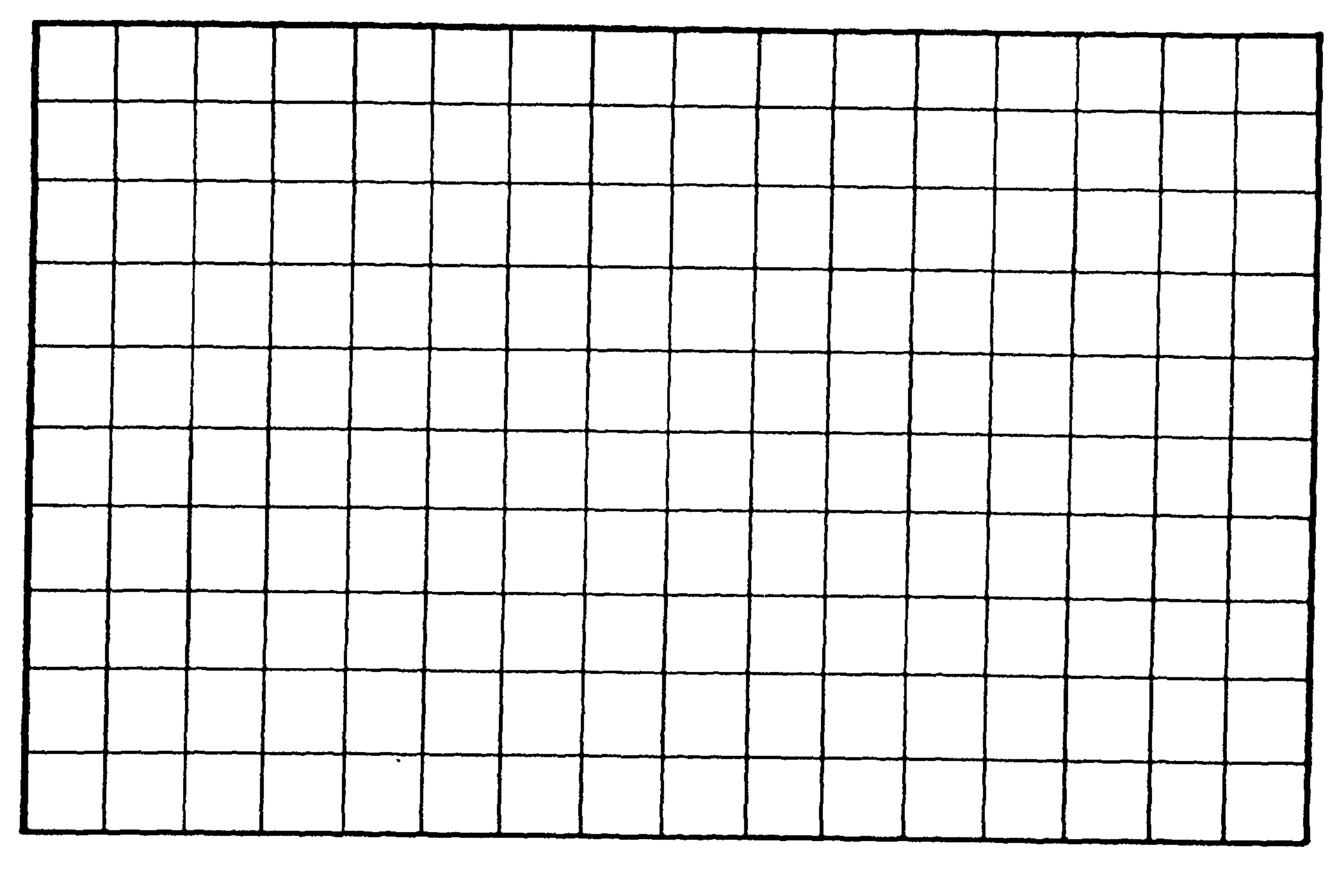


L	U	O	A	S	O	U	L	E	R	E	S
E	I	R	E	N	G	O	R	V	I	P	E
L	T	E	R	A	B	A	C	R	I	A	T
L	E	L	D	N	O	R	E	R	P	L	E
I	E	R	I	O	B	L	I	R	O	C	I
E	C	I	V	Q	L	T	I	T	T	O	R
T	O	O	V	I	U	O	F	A	O	O	B
U	U	N	T	E	N	E	I	V	R	L	E
O	P	S	U	N	D	E	U	E	T	I	G
B	I	X	D	I	L	U	E	R	S	Q	R
D	C	I	B	M	A	L	A	N	I	U	I
N	O	S	S	I	O	B	E	E	B	E	S

N'oublie pas la Fêtes des mères le 14 MAI

Redessine-moi!





Le courrier de Marie-Soleil

Bonjour les amis,

Aujourd'hui je suis un peu triste. Tout au long du mois d'avril j'ai attendu l'arrivée du facteur. Malheureusement je n'ai pas reçu de courrier. Par chance, j'ai de bons amis pour m'aider à retrouver ma bonne humeur.

Et toi, est-ce qu'il t'arrive d'être triste? Qu'est-ce qui t'aide à retrouver ta bonne humeur?

Je t'invite à partager ces moments avec les lecteurs du Franco-Jeunesse en écrivant avant le **26 mai 1989** *si tu veux que ta lettre soit publiée dans le prochain Franco-Jeunesse.*

Voici mon adresse, 8923, 82e Avenue, Edmonton (Alberta) T6C 0Z2.

Au plaisir de lire ta lettre,

Marie-Soleil

Proverbes

La prudence

- Un homme averti en vaut deux
(Quand on a été prévenu de ce que l'on doit craindre, on se tient doublement sur ses gardes.)

La nouveauté

- Tout nouveau tout beau
(La nouveauté a toujours un charme particulier.)

La certitude

- Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras
(Posséder peu, mais sûrement, vaut mieux qu'espérer beaucoup sans certitude.)

La justice

- Le soleil luit pour tout le monde
(Chacun a droit aux choses que la nature a accordées à tous.)

L'ambition

- Qui trop embrasse mal étreint
(Qui entreprend trop de choses à la fois n'en réussit aucune.)

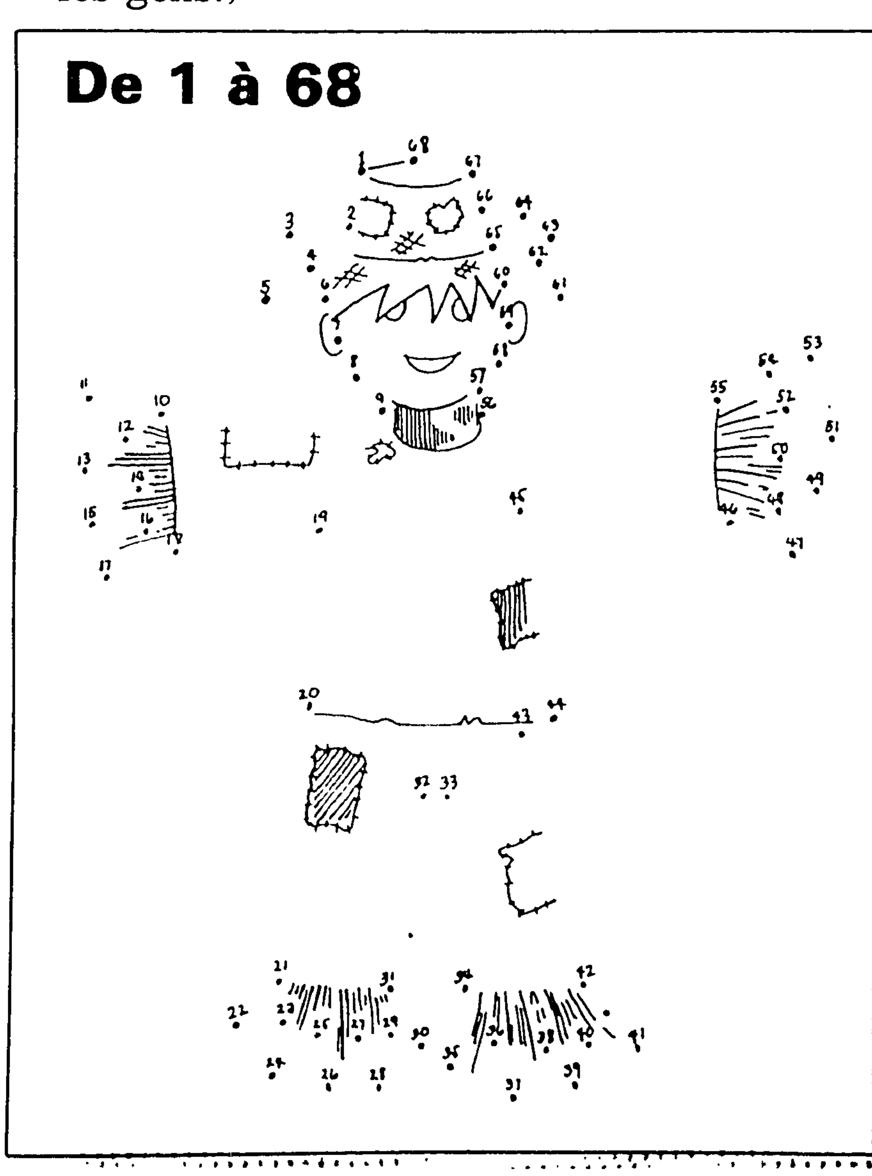
L'audace

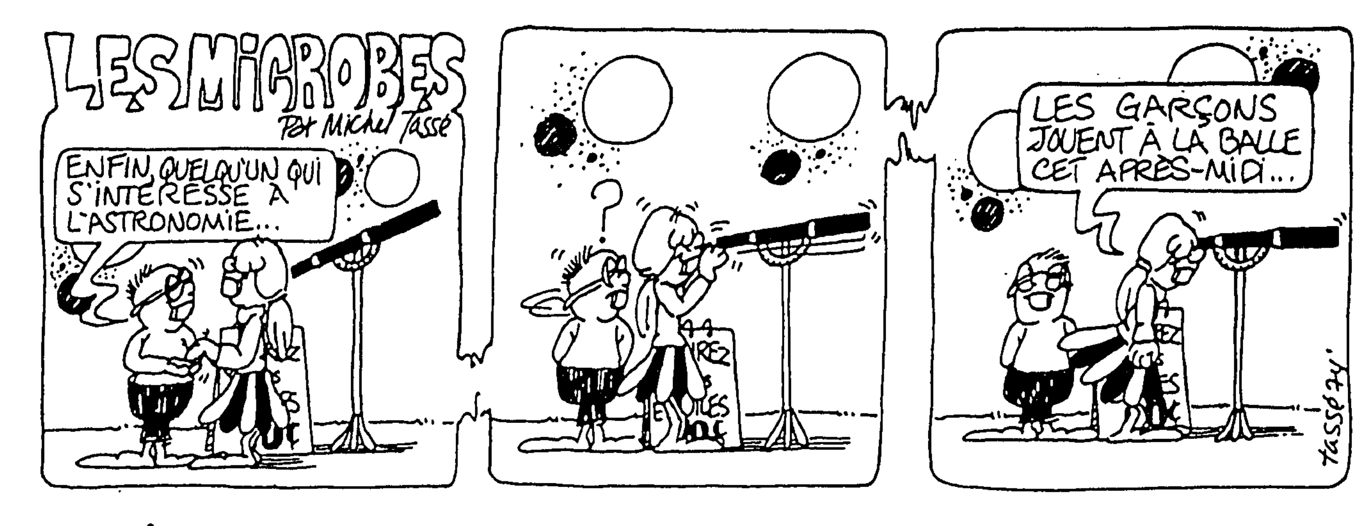
- Il n'y a que le premier pas qui coûte
(Le plus difficile en toute chose est de commencer.)

La sincérité

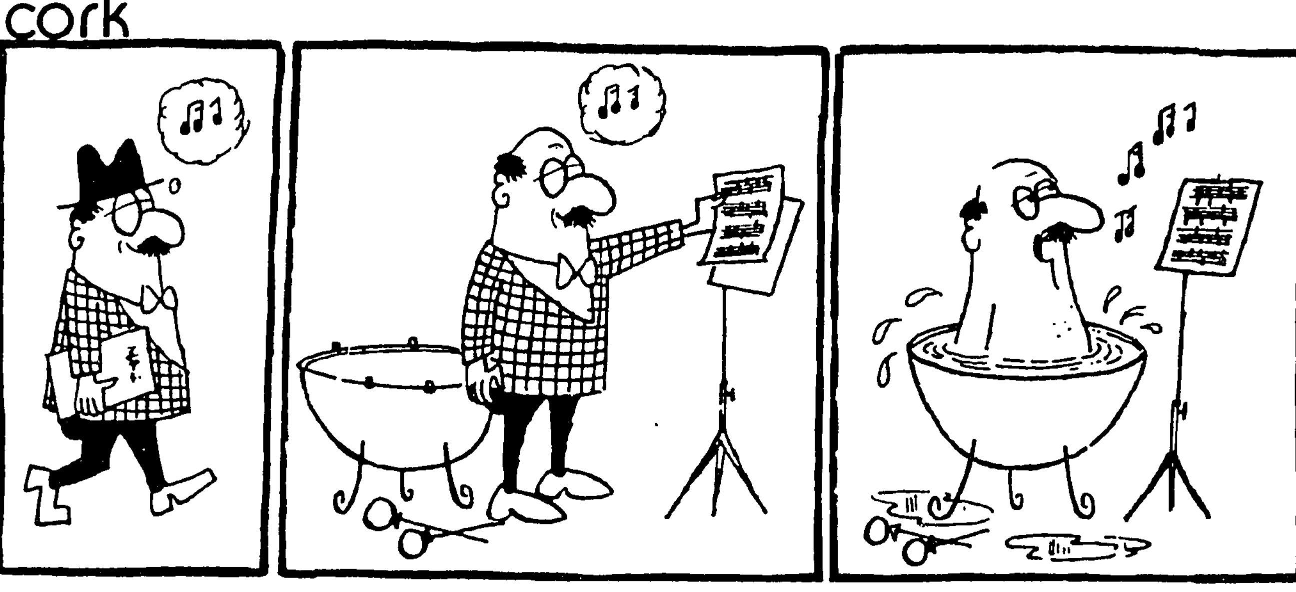
- L'habit ne fait pas le moine
(Ce n'est pas sur l'extérieur qu'il faut juger les gens.)

De 1 à 68





cork

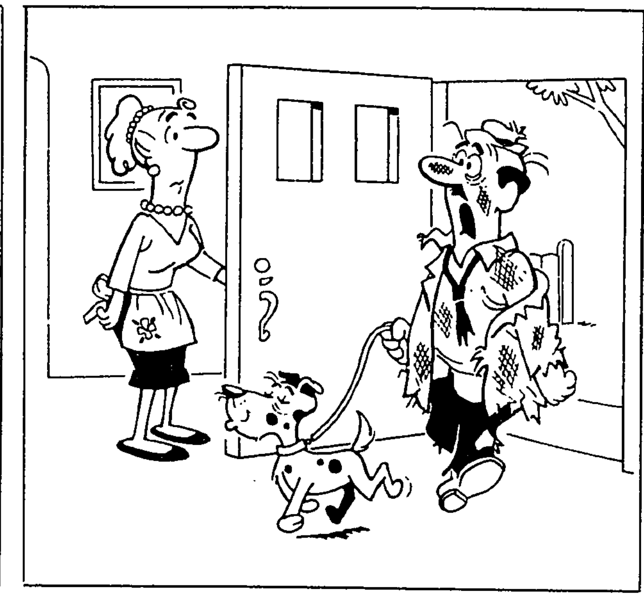


La plomberie

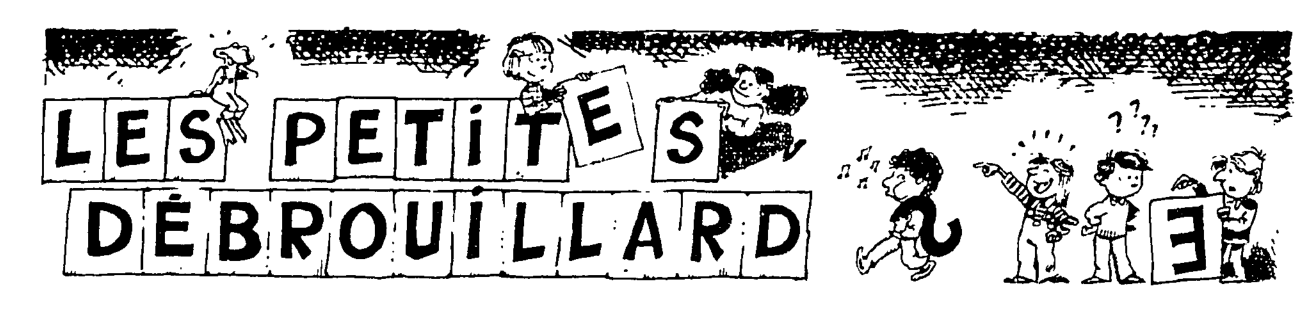


Tu n'as jamais pensé à déplacer le camion?

La promenade

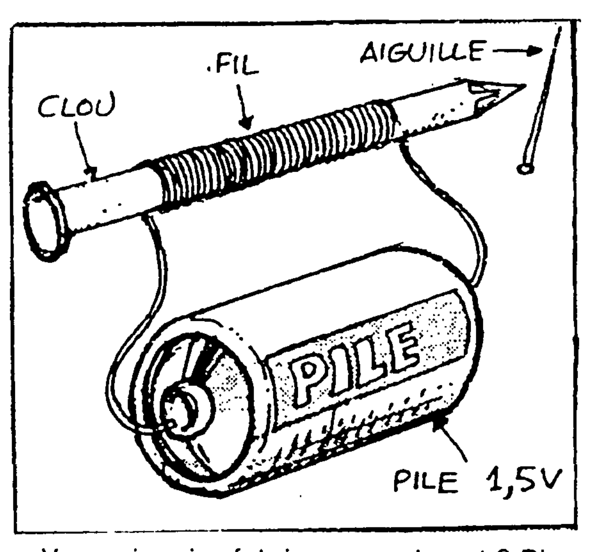


Ah, ces chats!



Le clou aimanté

par le professeur Scientifix



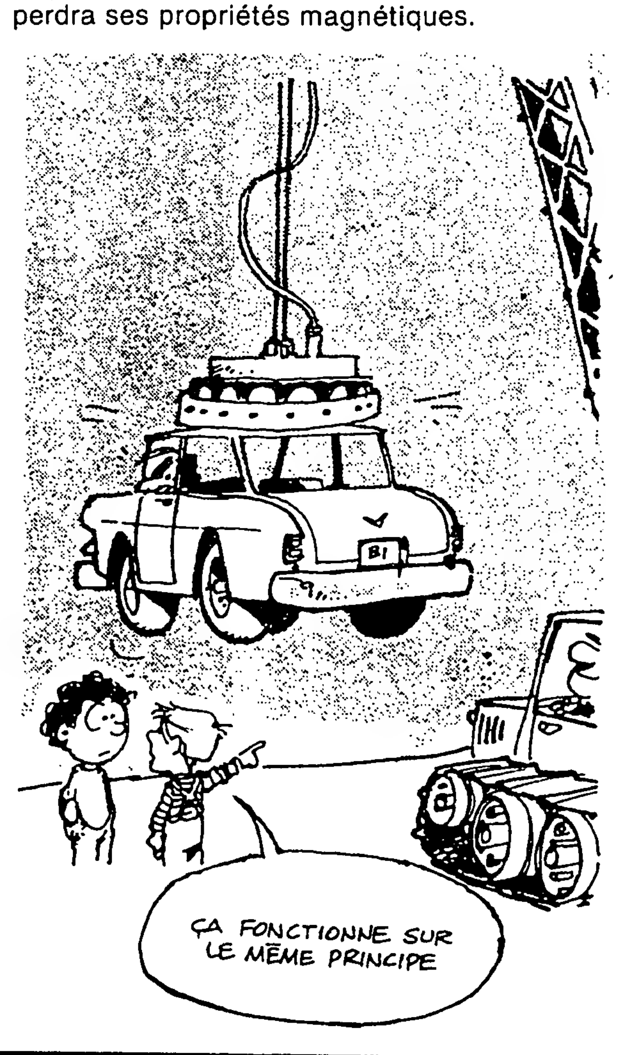
Vous aimeriez fabriquer un aimant ? Rien de compliqué ! Vous n'aurez besoin que d'un gros clou (7 à 8 cm), d'un peu de fil électrique, et d'une pile de 1,5 volt («C»).

Enroulez d'abord le fil électrique autour du clou. Faites une quarantaine de tours. Puis reliez le fil aux bornes de la batterie (avec du ruban gommé, par exemple).

Il ne vous reste qu'à approcher votre clou d'un petit objet en fer (comme une aiguille à coudre) pour voir celui-ci s'y coller.

Votre électro-aimant attirera de petits objets en fer ou en acier, ou d'autres faits de certains alliages. Des électro-aimants très puissants peuvent aussi agir sur certains autres métaux, comme le nickel et le cobalt.

. Après quelques temps, vous pourrez débrancher le fil, et votre clou conservera un certain temps son magnétisme. Cependant, si vous le frappez sur une table ou le faites chauffer, il perdra ses propriétés magnétiques.



Une école canadienne-française... ainsi soit-elle

par RÉAL GIRARD

BONNYVILLE - Un groupe enthousiaste de résidents de Bonnyville et des observateurs de Saint-Paul et d'Edmonton se réunissait au Centre Culturel de Bonnyville, jeudi dernier, pour le lancement officiel de la «Société des Parents pour une École Canadienne-française, région de Bonnyville». Une conférencière et deux conférenciers invités ont été applaudis chaleureusement lorsqu'ils ont parlé de l'importance pour les francophones de la région d'avoir leur propre école s'ils ne veulent pas se voir assimiler. Madame France Levasseur-Ouimet, professeur à la Faculté Saint-Jean et native de Fort Kent, a souligné que les franco-albertains et les franco-albertaines seront ouverts au «monde» lorsqu'ils pourront vivre pleinement leur «identité canadienne». Daniel Dallaire président de FJA a rappelé que des efforts pour établir une école francophone à Bonnyville, en 1984, avaient laissé la communauté canadienne-française divisée, mais qu'il était urgent que les parents s'unissent de nouveau pour donner à leurs enfants, leurs droits constitutionnels. Le troisième orateur, Marcel Tellier des Anti-Coquilles, a expliqué que les jeunes Canadiens-français ne peuvent pas se sentir chez-eux dans les écoles actuelles où ils se font dire: «Shut up! I hate it when you speak in French. I can't understand you!» (Ta gueule! Je hais ça quand tu parles en français. Je ne peux pas te comprendre). Il a averti l'auditoire que les jeunes des Anti-Coquilles surveilleront la nouvelle Société de très près, pour s'assurer que son objectif principal soit d'établir une école canadienne-française, même si des gens ne sont pas content...«So be it» de dire Marcel Tellier (ainsi soit-elle!). Ce sont les Anti-Coquilles qui ont demandé aux parents, lors de la réunion annuelle de l'A.C.F.A. régionale de Bonnyville, de se former en Société et de faire revivre l'idée d'une école francophone homogène pour la région de Bonnyville.

Le premier bureau de direction de la nouvelle société a été élu lors de cette assemblée.



Bernard Rondeau s'adressant à l'assemblée lors du lancement officiel de la Société de parents pour une école canadienne-française, région de Bonnyville.

9 des 10 membres élus au premier conseil d'administration de la Société de parents pour une école canadienne- française à Bonnyville. De gauche à droite: Gérard Moquin, Bernard Rondeau, Nicole Bugeaud-Croteau, Jeanne Robinson, Réal Girard, Gabrielle Tellier, Bernard Chartrand, Marcel Tellier et Diane Dallaire. Chantal Dallaire, également élue, était absente.

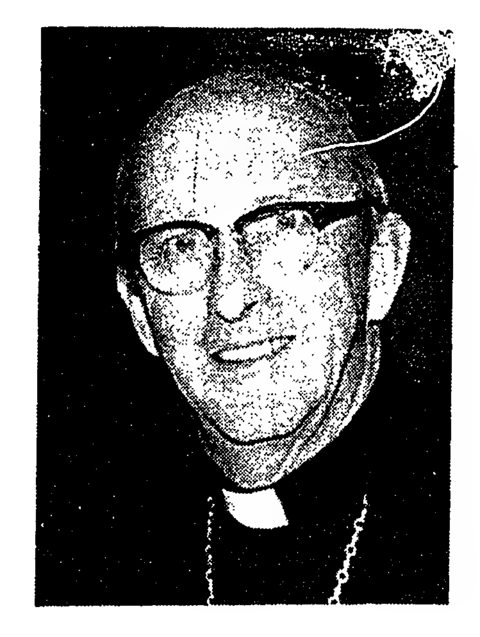
Il faut que cessent les bombardements à Beyrouth

OTTAWA - «Nous ne pouvons rester indifférents devant la tragique situation des bombardements à Beyrouth et devant le cri de détresse d'un peuple qui semble pris en otage».

C'est en ces termes que s'exprime le président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (C.E.C.C.), Mgr James Hayes, dans une lettre adressée au Premier ministre Brian Mulroney.

Parlant au nom de tous les évêques canadiens, Mgr Hayes prie le Premier ministre de déployer tous les efforts diplomatiques susceptibles d'arrêter immédiatement les bombardements à Beyrouth et de susciter un nouvel effort de réconciliation. Conscient de la complexité de tout le dossier, le président de la C.E.C.C. ne lui demande pas moins de venir en aide le plus tôt possible aux victimes de la guerre à Beyrouth et au Liban en général.

«Le peuple libanais a droit à la sécurité et à la paix», de faire remarquer Mgr Hayes. «Comme membre fondateur des Nations-Unies, il doit également pouvoir bénéficier de l'assistance diplomatique internationale».



Mgr James Hayes

Selon Mgr Hayes, les bombardements à Beyrouth ont déjà fait des centaines de victimes et semé le désarroi dans la population maintenant privée des secours les plus essentiels». Et devant cette tragique situation, poursuit-il, les chrétiens d'origine libanaise résidant au Canada nous ont fait part de leur angoisse entre autres quant au sort réservé à leur pays d'origine et à leurs familles restés en terre libanaise».

Aide du gouvernement fédéral à une entreprise de Calgary

CALGARY - La société Standen's Limited, de Calgary, a reçu une contribution de 3 333 500 $ du gouvernement fédéral dans le cadre du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense. Cette somme lui permettra d'effectuer des travaux de modernisation et d'expansion en vue de fournir des produits spéciaux.

L'annonce a été faite par M. Harvie Andre, député de Calgary Centre et ministre responsable de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.

L'entreprise compte fournir des ressorts de suspension robustes pour véhicules militaires.

«Le projet suscite un intérêt considérable dans la région puisqu'il permettra de créer 50 emplois et d'en maintenir 160 autres. En outre, les ventes de Standen's augmentront de 32,7 millions de dollars en trois ans», a déclaré M. Andre.

Le projet s'inscrit dans le cadre du Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense qui vise la mise au point d'une technologie de la défense susceptible de favoriser la croissance et la prospérité des entreprises, tout en consolidant l'assise des industries canadienne et nord-américaine de la défense. L'un des principaux objectifs du Programme porte sur l'élaboration d'une technologie de pointe applicable aux produits et aux procédés de fabrication dans le domaine de la défense. Le Programme est destiné à des entreprises oeuvrant dans divers secteurs industriels, notamment l'électronique, l'avionique, le matériel de transport et les moteurs, les machines, le matériel de navigation, la métallurgie, les matériaux et la technologie spatiale.

Carrières et professions

Le sida: une maladie qu'il faut apprivoiser

OTTAWA - On doit tout mettre en oeuvre pour dépasser la peur engendrée par le SIDA, que ce soit par une plus grande compassion envers les personnes atteintes, une évaluation objective de la situation, et un esprit de solidarité entre les divers intervenants des milieux médical, social et pastoral.

C'est du moins ce que révèlent les évêques catholiques du Canada dans un message pastoral qu'ils viennent de publier sur le SIDA. Selon nous, d'affirmer les évêques canadiens, il en va de notre fidélité même aux gestes et aux enseignements de Jésus, et d'une vision adéquate de la dignité de toute personne humaine.

Serait-il évangélique ou même humainement acceptable de frapper d'ostracisme les personnes atteintes du SIDA en leur faisant perdre leur logement ou leur emploi, en leur refusant certains soins de santé, en les entourant d'attitudes et de gestes humiliants ou même en allant jusqu'à leur imposer la quarantaine, se demandent les évêques? Heureusement, font-ils remarquer, à l'encontre de ces attitudes négatives, il existe des personnes qui ont adopté des comportements axés sur l'accueil, le respect et la sympathie envers les sidéens. Et selon les évêques, les chrétiens et les chrétiennes doivent être de ceux qui font tout leur possible pour qu'aucune personne atteinte du SIDA ne se sente rejetée par son entourage ou par Dieu lui-même.

La situation actuelle du SIDA incite cependant les évêques à dépasser la compassion pour proposer un regard lucide et objectif sur cette maladie et ses effets néfastes. Il est urgent, disent-ils, que les spécialistes mettent à la disposition de tous une information simple et claire sur les modes précis de transmission du virus et les moyens de s'en prémunir. Il est aussi important que les pouvoirs publics et le milieu médical, entre autres, continuent de s'intéresser activement à la question. Nous sommes conscients, affirment les évêques, que les responsables de la santé publique doivent chercher les solutions les plus efficaces pour freiner l'épidémie du SIDA.

Par ailleurs, pour les évêques, le vrai regard de lucidité doit se porter sur la pratique des moeurs sexuelles contemporaines. Selon eux, les seuls moyens techniques actuellement connus, dont le condom, et la recherche fébrile d'un vaccin sont évidemment insuffisants dans la lutte contre le SIDA. La grande permissivité dans le domaine des relations sexuelles finit par réserver des surprises désagréables, de constater les évêques. C'est dans ce contexte que la propagation du SIDA vient obliger la société à réviser tout un courant de banalisation de la sexualité. En dernière analyse, disent-ils, il faut faire appel aux valeurs morales et spirituelles liées à l'amour et à la sexualité humaine. «Nous croyons que la vie humaine en quête de bonheur exige ou suppose une certaine qualité de maîtrise de soi; une ouverture à la vie et un amour interpersonnel qui dépasse le simple désir de jouissance physique».

Face au SIDA, les évêques préconisent également un esprit de solidarité entre les divers intervenants, «une solidarité humaine qui sache s'établir par-dessus les frontières de nos religions et de nos philosophies». Ils invitent les catholiques à donner leur appui à toute personne ou initiative succeptible de faire ralentir la progression du SIDA: recherches fondamentales en biologie, recherches en médecine, études sur les populations infectées, études d'épidémiologie, recherches philosophiques et sociologiques sur notre culture, recherches en psychologie pastorale, soutien moral des sidéens, engagement dans des services sociaux spécialisés, programmes d'éducation des jeunes, programmes de désintoxication, et autres initiatives semblables. Nous appuyons les persones qui s'engagent auprès des sidéens, de faire remarquer les évêques, et nous invitons les communautés chrétiennes à faire de même dans un esprit de solidarité.

Carrières et professions



La Coopérative des publications fransaskoises

est à la recherche d'un(e)

Adjoint(e) à l'administration

L'employé(e) sera responsable:
- de la comptabilité;
- des contacts avec les agences publicitaires et les clients.
- de la préparation des bilans financiers mensuels;
- de la facturation;
- de la correspondance reliée à l'administration.

Exigences:
- expérience en tenue de livre et en comptabilité;
- excellent français écrit et parlé;
- bonne connaissance de l'anglais;
- familiarité avec les ordinateurs (Word Perfect, Bedford, Dbase III);
- esprit d'initiative.

Salaire: à négocier selon l'expérience
Date d'entrée en fonction: à la mi-mai.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:
Roland Pinsonneault
2606 rue Central
Régina, Sk
S4N 2N9
(306) 347-0481



Société Radio-Canada
Canadian Broadcasting Corporation

La Société Radio-Canada

est à la recherche

d'un(e) adjoint(e) aux communications

Description de l'emploi:
- visionner et répertorier le matériel promotionnel
- assurer la mise à l'horaire des promotions
- rédiger des synopsis d'émissions et distribuer les horaires
- exécuter divers travaux de bureau

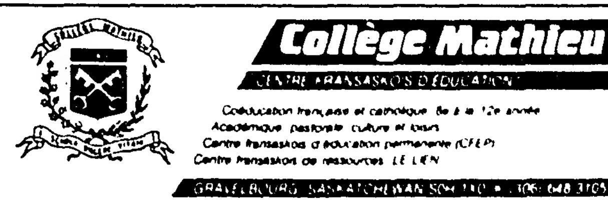
Qualifications
- excellente connaissance du français parlé et écrit
- bonne connaissance de l'anglais
- connaissance de base en informatique
- avoir le sens du détail et de la précision

CECI EST UN EMPLOI À MI-TEMPS: 4 heures par jour.

Salaire: 11.06 $/heure (en révision)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant **le 24 mai 1989 à l'attention de:**

Pierre Noël
Chef des communications
B.P. 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4



Le Collège Mathieu
Centre fransaskois d'éducation

recherche des candidat(e)s

pour l'année scolaire 1989-90

- un(e) directeur(trice) des études (50% en administration - 50% en enseignement).
- un(e) professeur de français (un terme d'un an seulement).
- un(e) professeur de catéchèse et coordonnateur(trice) de la pastorale.
- un(e) adjoint(e) au coordonnateur du projet de musique.
- un(e) animateur(trice) en loisirs (avec spécialisation en natation).

Pour plus de renseignements ou pour poser votre candidature, vous êtes priés de vous adresser à:

Florent Bilodeau, directeur général
Collège Mathieu
Sac 20
Gravelbourg (Saskatchewan)
S0H 1X0
Téléphone: (306) 648-3491
Télécopieur: (306)648-2604

Votre curriculum vitae doit nous parvenir avant **le vendredi 12 mai 1989.**

La Société canadienne des postes s'est engagée à fournir aux Canadiens un service postal fiable, accessible et abordable. Elle offre aux professionnels expérimentés et motivés une possibilité de carrière valorisante.

Superviseur, Traitement du courrier

Le poste : La personne choisie, chargée de la surveillance des commis des postes, assurera l'efficacité du traitement du courrier et son expédition dans les délais. Elle jouera un rôle important dans le maintien et l'amélioration des relations avec les employés dans le secteur auquel elle sera affectée, et veillera à encourager le respect des normes de sécurité de la Société.

Le candidat : La personne choisie possède de l'expérience à titre de superviseur dans un milieu de production syndiqué. Sa grande compréhension des relations patronales-syndicales s'accompagne d'une capacité de communication supérieure à la moyenne.

Lieu de travail : Edmonton (Alberta).

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de soumettre leur curriculum vitae à l'adresse suivante, **au plus tard le 6 mai 1989, en ayant soin de mentionner le numéro de référence 89-E-0-16 :**

Société canadienne des postes
Bureau d'emploi
11e étage
101, A. avenue, pièce 10020
Edmonton (Alberta)
T5J 4J4



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation



À l'horaire de CBXFT La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Semaine du 6 au 12 mai 1989

Samedi

11h00 **LES HÉROS DU SAMEDI**
12h00 **LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA**
12h30 **LE TEMPS PASSÉ**
13h00 **CINÉ-FAMILLE:** L'île de corail
14h55 **LE MONDE DU VÉLO**
15h00 **L'UNIVERS DES SPORTS**
16h30 **GÉNIES EN HERBE**
17h00 **PRENDRE LA ROUTE** (Début) Documentaire de tous les aspects qui font des accidents de la route l'un des fléaux du XXe siècle.
18h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
18h10 **SCULLY RENCONTRE** Inv.:Peter Ustinov.
19h00 **SAMEDI DE RIRE** Inv.: Clémence Desrochers
20h00 **LES GRANDS FILMS:** Le mariage de madame Delafield.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **NOUVELLES DU SPORT**
22h40 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
22h50 **TÉLÉ-SÉLECTION:** La mort aux enchères. Avec Roy Scheider et Meryl Streep.

Dimanche

11h00 **AUTOSPORT MOLSON DE MONACO.** Grand Prix de formule 1
12h00 **LE BASEBALL LABATT DES EXPOS** Montréal à Atlanta
14h30 **FILM AU TÉLÉCINÉ**
15h00 **AUJOURD'HUI DIMANCHE**
16h00 **LA SEMAINE VERTE**
17h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
17h02 **CE SOIR CETTE SEMAINE**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** (Éliminatoires)
20h00 **L'HEURE DISNEY:** Panique au casino
21h00 **SECOND REGARD**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h50 **CINÉ-CLUB:** Ninotchka Avec Gretta Garbo. Des délégués soviétiques sont séduits par la vie facile de Paris.

Lundi

17h00 **LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **DÉCOUVERTE**
19h00 **INSOLENCES D'UNE CAMÉRA**
19h30 **ROBERT ET COMPAGNIE** Une surprise désagréable attend Charlotte.
20h00 **MÉDICAMENT DANGER** (Début) La vie de deux amies aux ambitions très différentes.
21h00 **LA LOI DE LOS ANGELÈS.**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** L'affaire Christie (Brit.70)

Mardi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** (Éliminatoires)
20h00 **CE SOIR**
20h30 **VIDÉO-CLUB** Pierre Flyn présente son clip «Catalina»
21h00 **LE DRAGON MILLIONNAIRE.** Émission de variétés animée par Normand Brathwaite.
21h30 **À COMMUNIQUER**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **CINÉMA:** Deux copines, un séducteur. Avec Peter Sellers.

Mercredi

17h00 **RÉTRO-VISION SÉOÛL 88**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **À COMMUNIQUER**
19h00 **DALLAS**
20h00 **LE GRAND REMOUS** Jean-Marie sent le besoin de se rapprocher des siens.
20h30 **JEUX DE SOCIÉTÉ**
21h00 **ACTUEL**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **CINÉMA:** Le week'end Osterman. Un animateur de télévision apprend que trois de ses amis sont des espions.

Jeudi

17h00 **LE CLAN CAMPBELL**
17h30 **LA SOIRÉE DU HOCKEY:** (Éliminatoire)
20h00 **CE SOIR**
20h30 **À PREMIÈRE VUE**
21h00 **L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES**
21h30 **À COMMUNIQUER**
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h20 **LE POINT**
22h40 **CINÉMA** Broadway Danny Rose. Avec Mia Farrow. (Amér.84)

Vendredi

17h00 **DU TAC AU TAC**
17h30 **LES MAÎTRES DE L'ANIMATION**
18h00 **CE SOIR**
18h30 **VIDÉO-CLUB**
19h00 **LA COUR EN DIRECT**
19h30 **LES GRANDS FILMS:** Soleil d'automne. Un ouvrier fait la rencontre d'une veuve sympathique.
22h00 **LE TÉLÉJOURNAL**
22h30 **LE POINT**
23h00 **LE MONDE DU VÉLO**
23h05 **CINÉMA** Festival Alain Delon. La piscine avec Romy Schneider. Deux amants passent des vacances idéales dans un domaine de Saint-Tropez.

Line **(Manon Lussier)** serait-elle amoureuse? Voyez **Le Grand Remous** à Radio-Canada, le mercredi 10 mai à 20h00



PRENDRE LA ROUTE

samedi 6 mai à 17h00

Cette série de quatre émissions traîte de tous les aspects reliés aux accidents de la route. Avec la participation du narrateur Pierre Nadeau, on abordera d'abord «L'Inconduite» qui nous permettra de suivre les automobilistes circulant chaque jour sur les réseaux de voies rapides, à travers le regard vigilant des policiers de la Sureté du Québec.

LE MARIAGE DE MADAME DELAFIELD
Les Grands Films

samedi 6 mai 1989, 20h00

Cette belle histoire d'amour mettant en vedette la grande actrice Katharine Hepburn et Harold Gould raconte la vie d'une dame riche de grande famille qui devient amoureuse de son médecin, le docteur Marvin Elias. Bien qu'ils soient issus de milieux totalement différents, rien n'empêche le couple de vivre un amour vrai et sincère.

À VOIR OU À REVOIR
L'homme qui plantait des arbres

jeudi 11 mai, 21h00

Le chef-d'oeuvre de Frédéric Back d'après un récit de Jean.Giono.
Elzéar Bouvier, un homme simple et bon, à l'écoute de la terre, parvient à faire surgir une forêt sur une «Terre de Caïn» où tous ne voyaient qu'un désert inaccessible et sans espoir.

«SOLEIL D'AUTOMNE»: UN FILM ÉMOUVANT
Les Grands Films

samedi 12 mai 1989, 19h30

Harry et Kate, mariés depuis trente ans, verront leur vie sans histoires sérieusement compromise dans ce drame familial émouvant.

Le jour de son 50e anniversaire, Harry retrouve ses amis dans son bar habituel et fait la connaissance de la nouvelle barmaid, une veuve sympathique. Une liaison secrète s'engage entre les deux, mais Kate aura tôt fait de découvrir la vérité.

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

Fort McMurray

Brunch francophone le troisième dimanche de chaque mois au MacKenzie Park Inn. Bienvenue à tous.

Edmonton

Entre Femmes, nous entamons notre saison estivale et nous t'offrons des pique-niques tout l'été, du mois de mai jusqu'au mois d'août! Les jeudis au parc Kinsmen à l'heure du dîner. INTÉRESSÉE? Viens, on t'attend! (Si tu n'as pas d'auto, appelle quand même, on verra comment on peut t'aider!) On aime se rencontrer pour jaser, se renseigner, connaître de nouvelles amies et avoir une vie francophone plus riche. Si tu veux en savoir davantage au sujet de notre groupe appelle Rosemarie au 465-3618 ou Christiane au 466-5012.

1/9

VOULEZ-VOUS participer plus activement dans la communauté francophone. Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs Francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois).

(PJA)

Saint-Paul

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EXPOSITION FRANCO-ART "Celebration" à la Galerie Thérèse Trottier au Centre Culturel du 22 février au 23 mars 1989 de 10h00 à 16h30.

24/3

Des bacs au Millénium.

Pour marquer la Journée internationale des musées, le 18 mai, le Musée historique de Saint-Paul présentera deux expositions spéciales. «La traversée des rivières: l'histoire des bacs en Alberta» nous raconte l'aventure de la traversée d'une rivière avant l'arrivée de ponts, surtout dans les régions rurales. Cette exposition sera à la Galerie d'art du 18 mai jusqu'au 3 juillet 1989. Pour souligner la contribution des Ukrainiens à la culture de notre région et pour célébrer avec eux le Millénium, nous avons monté une exposition intitulée «En honneur du Millénium» avec explications en trois langues.

Heures: Lundi - vendredi 10h à 20h samedi - dimanche 12h à 16h.





Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Edmonton

Mobilier et planification de magasins, service en français, demandez notre catalogue en appelant Normand Lefaivre au 453-5702. Allied Store Equipment Ltd. 11408, 119 Rue, Edmonton.

30/6

Manoir Saint-Joachim, 11020, 99e avenue, Edmonton. Location centrale, à proximité du L.R.T., hôpital, église, suites spacieuses, modernes et bien équipées. Pour information, composez le 488-7104.

26/5

Gardienne demandée pour deux ou trois après-midi par semaine, deux enfants, âgés de 6 mois et de 2 ans et demi. Francophone avec expérience seulement. Inf.: 434-4338.

19/5

Maison à partager avec d'autres étudiants francophones, située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Ambiance agréable; services publics inclus, 175 $ par mois. Téléphone: 438-4966 ou 465-8010

12/5

Je cherche deux francophones bilingues ayant de l'expérience dans la vente, pour du travail à temps partiel; un pour la ville de Peace River et l'autre pour la région d'Edmonton. Appelez Jim Belle au 438-8872.

12/5

Gardienne demandée pour les mois de mai et juin, 3 jours par semaine. Salaire à discuter. Inf.: 468-9478.

12/5

Souper chaud et soirée dansante à l'occasion de la fête des Mères, le 14 mai à l'hôtel Edmonton Inn, 5 bouteilles de champagnes en prix de présence, rose aux mamans à la porte et décoration spéciale pour l'occasion. Pour information, appelez EMPEROR Multiculture Entertainment Agency au (403) 424-3789, demandez Robert Fontaine.

19/5



Nécrologie

GOYETTE

Le lundi 10 avril 1989, à l'âge de 14 ans, est décédée, après une longue maladie, Monic Frances Goyette de Saint-Albert.

Elle laisse dans le deuil, son père, Guy; sa mère, Marjan et son jeune frère Pierre, ainsi que plusieurs parents et amis.

Les Pères Maurice Beauregard, o.m.i., et J. Marsh, officiaient aux funérailles qui eurent lieu au Park Memorial Chapel, d'Edmonton. Crémation au Park Memorial.

MARTINEAU

Le mercredi 12 avril 1989, à l'âge de 83 ans, est décédée Cécile Marie Martineau, de Saint-Albert.

Elle laisse dans le deuil cinq enfants (trois garçons): Joseph Gratien, (Alice) d'Edmonton; Arthur (Léona); Louis (Sherry) de Saint-Albert; (deux filles): Fernande (Bernard Montpetit), de Morinville; Antoinette, d'Ottawa et 8 petits-enfants. Son époux Fernand, est décédé en 1985.

Le Père Garry LaBoucane, curé de la paroisse, officiait aux obsèques le lundi 17 avril 1989, en l'église paroissiale. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

CLOUTIER

Le vendredi 21 avril 1989, à l'âge de 55 ans, est décédée Thérésa Cloutier d'Edmonton (Roy). Elle laisse dans le deuil

(suite à la page 19...)

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

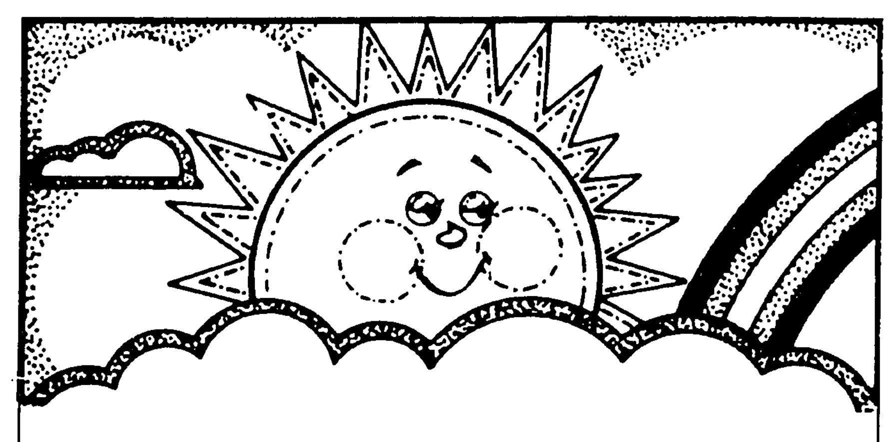
Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 09 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature...quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 30 avril
En 1984, la partie entre les Rangers du Texas et les Blue Jays de Toronto est retardée de 30 minutes à cause du vent avant d'être annulée. Les vents à l'aéroport de l'île de Toronto soufflent à 70 km/h avec rafales à plus de 90 km/h.

C'est arrivé un 1er mai
En 1871, le gouvernement fédéral autorise les dépenses pour l'établissement d'un centre météorologique canadien. Budget de départ: 5 000 $. Budget de 1987: 220 M $. Les prévisions météorologiques au Canada représentent actuellement une valeur économique de 1,5 milliard de dollars par année.

C'est arrivé un 2 mai
En 1913, la crue la plus importante depuis des années se produit le long de la rivière Assiniboine (Man.). La rivière atteint par endroits une largeur de 5 km.

C'est arrivé un 3 mai
En 1979, un embâcle sur le Yukon entraîne des inondations à Dawson (Yn). Les eaux de la crue de 2 m submergent plusieurs sites historiques et endommagent 80% des bâtiments de la ville.

C'est arrivé un 4 mai
En 1985, les 4 et 5, une tempête de neige perturbe les activités dans les provinces de l'Atlantique. L'Île-du-Prince-Édouard est recouverte de 16 cm de neige mouillée. Le nord de Terre-Neuve est recouvert de 30 à 40 cm. Des pannes d'électricité durent plusieurs jours.

C'est arrivé un 5 mai
En 1907, Ottawa enregistre la température la plus froide jamais vue en mai: -7,2°. La veille, il était tombé 19,1 cm de neige, un record pour le mois de mai.

C'est arrive un 6 mai
En 1979, l'hiver frappe une dernière fois le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan: température record de 9° sous la normale et 35,4 cm de neige à Rockglen (Sask.).

Source: Environnement Canada

Nécrologie

(suite de la page 18)

quatre enfants (trois filles) Elaine, Lorraine (Ralph Rienich), Dolorès, (Rodwick Warwick), (1 fils) Ronald (Tina) et Hector leur père, 5 petits-enfants, une soeur religieuse, Florence Roy, A.P.S., 3 frères, Alfred (Gertrude) Emile (Alice) et le Père Alphonse Roy, o.m.i., ancien curé de Saint-Albert.

Le Père Garry LaBoucane, o.m.i., curé de la paroisse, officiait aux obsèques, (au Salon funéraire Connelly-McKinley) le lundi 24 avril 1989, assisté du Père Alphonse Roy, o.m.i.

Professionnels

Cartes d'affaires

La page de l'A.C.F.A.



La politique albertaine des langues dans l'enseignements

Le 6 décembre 1988, le ministre de l'Éducation monsieur Jim Dinning rendait publique la politique des langues du gouvernement dans l'enseignement. Cette politique publiée dans un document portant le titre «Language Education Policy for Alberta» traite en premier lieu de l'enseignement de l'anglais à tous les étudiants de la province: deuxièmement, de l'enseignement en français aux étudiants qui sont éligibles à recevoir un tel enseignement selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés (les francophones); troisièmement, de l'enseignement du français en tant que langue seconde; quatrièmement, du maintien ou de l'enseignement des autres langues que l'anglais et le français et cinquièmement, de l'enseignement de l'anglais comme langue seconde.

Bien que le document contienne dix-huit pages et demie de texte en tout sans compter les annexes, quatre de ces pages sont réservées à l'introduction et aux buts de la politique, une page et demie le sont à l'enseignement de l'anglais, sept pages à l'enseignement du français aux francophones, une page et trois quart à l'enseignement du français langue seconde et environ trois pages et trois quart aux deux autres sujets.

La presse albertaine a fait mention de ce document sa publication il y a six mois mais depuis ce temps, il n'en a été que très peu question dans les journaux et il semble qu'il soit encore méconnu de la plupart des conseillers scolaires de la province et de la population en général.

On aurait pensé qu'en accordant sept pages à l'enseignement en français langue première (French Language Education), le gouvernement voulait être clair à ce sujet et rendre la chose facile pour les conseils scolaires de la province. Mais en fait, ces derniers n'en sont que plus confus et si l'on se fie à ce qui se passe ou ce qui s'est passé récemment dans les régions de Fort McMurray, de Saint-Paul et de Morinville-Legal, il en est de même pour bien des parents anglophones et francophones.

L'A.C.F.A. a remis récemment au ministre de l'Éducation sa réaction à cette partie du document qui traite spécifiquement de l'enseignement en français aux jeunes francophones.

L'énoncé de la politique gouvernementale à ce sujet est le suivant (notre traduction): «Le ministère de l'Éducation de l'Alberta assure le droit d'accès à des programmes d'enseignement en français et à des services dans cette langue aux enfants des habitants de l'Alberta qui sont éligibles sous l'article 23 de la Charte des droits et libertés là où le nombre le justifie».

Cet énoncé ne fait que paraphraser, en fait, l'article 23. Son application cependant est laissée entièrement à la bonne volonté des conseils scolaires de la province, à qui l'on dit qu'ils doivent se baser sur certains principes, que l'on prend deux pages et demie à expliquer. On les invite à suivre certaines lignes de conduite pour décider si oui ou non on va offrir l'enseignement en français et où on va l'offrir et l'on décrit brièvement l'aide que leur fournit le ministère de l'Éducation pour leur faciliter la tâche.

La position de l'A.C.F.A. en résumé face à cette politique est la suivante.

La définition des nombres d'élèves requis pour établir un programme français.	Seul le gouvernement a l'obligation de définir ces nombres ou au moins d'établir des critères très clairs auxquels les conseils scolaires doivent strictement adhérer pour regrouper les étudiants. Il ne peut pas déléguer cette obligation à un ou plusieurs conseils scolaires.
La définition du mot «école»:	L'approche qu'utilise le gouvernement pourrait facilement nier le droit qu'ont les étudiants francophones d'être groupés dans un milieu culturellement homogène pour recevoir leur instruction en français.
La distinction entre les programmes d'immersion française et les programmes d'enseignement en français pour les francophones:	Nous sommes d'accord avec la distinction faite par le gouvernement entre les deux genres de programmes et les clientèles à qui ils s'adressent. On aurait dû faire cependant la même distinction entre les écoles de langue française (établissements distincts) et les écoles à voies multiples et préciser que le seul moyen pédagogiquement acceptable d'offrir et de maintenir la meilleure éducation française possible à nos enfants est de le faire dans une institution distincte. Les écoles mixtes à double ou à triple voies créent, sans l'ombre d'un doute, une ambiance qui contribue à l'assimilation et dans laquelle les étudiants éprouvent à un haut taux d'abandon des études et à d'autres problèmes.
La responsabilité de prendre des décisions:	L'A.C.F.A. n'accepte pas que toutes les décisions majeures concernant l'éducation française soient laissées entre les mains des conseils scolaires existants à majorité anglophones. Ceci est innacceptable et inconstitutionnel
Le recours des parents au ministre de l'Éducation:	Nous sommes heureux que les parents aient le droit de faire appel d'une décision d'un conseil scolaire au ministre de l'Éducation. Nous avons des doutes cependant sur comment cela fonctionnera en pratique.
L'invitation faite aux conseils scolaires de coopérer quand vient le temps de déterminer les nombres d'étudiants éligibles et d'offrir des services:	Le gouvernement aurait dû être beaucoup plus précis à ce sujet car, à part quelques exceptions, les conseils scolaires auront beaucoup de difficultés à s'entendre. Depuis la parution de la politique les conseils scolaires n'ont certainement pas démontré beaucoup de coopération. C'est plutôt le contraire qui s'est produit et il ne semble pas que cela ira mieux dans l'avenir.
L'obligation d'enseigner l'anglais aux étudiants francophones:	Nous sommes d'accord. Cependant pourquoi oblige-t-on les conseils scolaires à le faire tandis sur d'autres sujets on ne crée aucune obligation à faire quoi que ce soit?
Les conseils d'écoles:	Les conseils d'écoles (school councils) que prévoit la loi ne répondent pas pleinement aux droits constitutionnels des parents. Des conseils de la minorité élus par les électeurs francophones seraient plus utiles et plus efficaces. Ceux-ci ne peuvent cependant pas remplacer les conseils scolaires francophones auxquels nous avons droit.

En conclusion l'A.C.F.A. répète au ministre de l'Éducation l'extrait suivant d'un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario concernant les droits de la minorité en éducation. «Toute limite aux droits linguistiques de la minorité ne peut pas être laissée à la simple discrétion des conseils scolaires existants même si ces derniers sont compétents et bien intentionnés». (notre traduction)